

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail - Patrie

-----  
MINISTERE DE LA PROMOTION  
DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

-----  
MINISTRY OF WOMEN'S EMPOWER-  
MENT AND THE FAMILY  
-----



**PALMARES GENRE DES ADMINIS-  
TRATIONS PUBLIQUES, ELARGI  
AUX ORGANISMES PUBLICS  
ET PARAPUBLICS**

**2017**



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



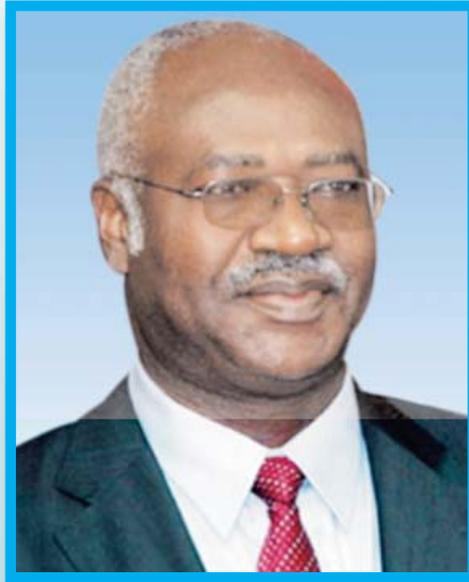


**S.E. M. Paul BIYA**

*Président de la République du Cameroun*

*"Nous souhaitons plus de femmes dans les Parlements et comme décideurs, car c'est une question d'équité et de respect du genre. L'égal accès des femmes aux postes de décision et la lutte contre toutes les formes de discrimination sexiste participent indéniablement à la construction d'une société humaine plus ouverte et juste" ( Campagne "He For She", Women in Parliaments Global Forum, Mexico City, 7-9 octobre 2015)*





**M. Philémon YANG,**  
*Premier Ministre, Chef du Gouvernement*



**Madame ABENA ONDOA**  
**née OBAMA Marie Thérèse**  
*Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille*



## **TABLE DES MATIERES**

Sigles et abréviations	<b>8</b>
Avant-propos	<b>15</b>
Introduction Générale	<b>17</b>
Répartition par sexe des responsables au sein des Ministères.	<b>25</b>
Sociétés d'Etat.	<b>68</b>
Données chiffrées	<b>69</b>
Analyse, commentaires et classements des admi- nistrations, hormis les sociétés d'Etat	<b>83</b>
Organismes publics et parapublics	<b>103</b>
Conclusion	<b>110</b>
Equipe de production	<b>115</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ADC</b>	: Aéroports du Cameroun
<b>AER</b>	: Agence d'Electrification Rurale;
<b>ANOR</b>	: Agence des Normes et de la Qualité
<b>ANRP</b>	: Agence Nationale de Radio Protection
<b>ANTIC</b>	: Agence National des Technologies de l'Information et de la Communication
<b>API</b>	: Agence de Promotion des Investissements
<b>APME</b>	: Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
<b>APN</b>	: Autorité Portuaire Nationale
<b>ARSEL</b>	: Agence de Régulation de l'Electricité
<b>ART</b>	: Agence de Régulation des Télécommunications
<b>ASCNPD</b>	: Agence du Service Civique National de Participation au Développement
<b>ASECNA</b>	: Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et a Madagascar
<b>BGFT</b>	: Bureau de Gestion du Fret Terrestre
<b>BIT</b>	: Bureau International du Tourisme
<b>BUCREP</b>	: Bureau Central de Recensement et des Etudes de Population
<b>BUNEC</b>	: Bureau National de l'Etat Civil
<b>CAED</b>	: Centre d'Accueil des Enfants en Détresse
<b>CAMAIR-CO</b>	: Cameroon Airlines Corporation
<b>CAMB</b>	: Centre d'Accueil des Mineurs de Bertoua
<b>CAMRAIL</b>	: Cameroon Railways
<b>CAMTEL</b>	: Cameroon Telecommunications
<b>CAMWATER</b>	: Cameroon Water Utilities Corporation
<b>CAO</b>	: Centre d'Accueil et d'Observation
<b>CAPEF</b>	: Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts
<b>CCAA</b>	: Cameroon Civil Aviation Authority
<b>CCIMA</b>	: Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat
<b>CDC</b>	: Cameroon Development Corporation
<b>CDE</b>	: Camerounaise des Eaux
<b>CDEN</b>	: Caisse de Développement de l'Élevage du Nord

<b>CDENO</b>	: Caisse de Développement de l'Elevage du Nord-Ouest
<b>CDPM</b>	: Caisse de Développement de la Pêche Maritime
<b>CEFAM</b>	: Centre de Formation pour l'Administration Municipale
<b>CENAJES</b>	: Centre National de Jeunesse et Sport
<b>CENAME</b>	: Centre National d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels
<b>CENDT</b>	: Comité National de Développement Technologique
<b>CENEEMA</b>	: Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole
<b>CES</b>	: Collège d'Enseignement Secondaire
<b>CETIC</b>	: Collège d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial
<b>CFC</b>	: Crédit Foncier du Cameroun
<b>CHRACERH</b>	: Centre Hospitalier de Recherche en Chirurgie Endoscopique et de Reproduction Humaine
<b>CIJ</b>	: Centre d'Insertion des Jeunes
<b>CIRCB</b>	: Centre International de Recherche Chantal BIYA pour la Recherche et la Prise en Charge du VIH/SIDA
<b>CMPJ</b>	: Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
<b>CNCC</b>	: Conseil National des Chargeurs du Cameroun
<b>CNE</b>	: Centre National de l'Education
<b>CNEPCI</b>	: Centre National d'Education Populaire et Civique
<b>CNFZVH</b>	: Centre National de Formation Zootechnique Vétérinaire et Halieutique
<b>CNIC</b>	: Chantier Naval et Industriel du Cameroun
<b>CNJC</b>	: Conseil National de la Jeunesse du Cameroun
<b>CNLS</b>	: Comité National de Lutte contre le SIDA
<b>CNPDDJ</b>	: Centre National de Production et de Diffusion de la Documentation pour la Jeunesse
<b>CONSUPE</b>	: Contrôle Supérieur de l'Etat
<b>CPC</b>	: Centre Pasteur du Cameroun
<b>CPFF</b>	: Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
<b>CRA</b>	: Collège Régional d'Agriculture
<b>CRRI</b>	: Centre Régional de Recherche Scientifique et de l'Innovation
<b>CSPH</b>	: Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures
<b>CS/VG</b>	: Chef de Service de la Vulgarisation du Genre
<b>CS/SMPG</b>	: Chef de Service du Suivi de la Mise en œuvre de la Politique Nationale de Genre

	Centre de Technologies Appropriées
<b>CTA</b>	: Centre National des Urgences de Yaoundé
<b>CURY</b>	: Chef de la Cellule de Traduction
<b>C/CELTRA</b>	: Cellule des Etudes
<b>CET</b>	: Chef de Service du Personnel
<b>C/SPEL</b>	: Chef de Service de la Promotion des Droits Civils de la
<b>CS/PDCF</b>	Femme
	Directeur Général des Elections
<b>DGE</b>	: Direction de la promotion Sociale de la Femme
<b>DPSF</b>	: Direction de la Promotion Economique de la Femme
<b>DPEF</b>	: Direction de la Promotion et de la Protection de la Famille
<b>DPPFDE</b>	: et des Droits de l'Enfant
	Electricity Development Corporation
<b>EDC</b>	: Ecole pour la Formation des Spécialistes de la Coopération
<b>EFSC</b>	: Ecole pour la Formation des Spécialistes en Equipements
<b>EFSEAR</b>	: et Aménagements Ruraux
	Ecole Nationale Hôtelière et de Tourisme de la Communauté
<b>ENHT/CEMAC</b>	: Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
<b>ENIEG</b>	: Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
<b>ENIET</b>	: Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications
<b>ENSPT</b>	: Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela
<b>EPAB</b>	: Ecole Technique d'Agriculture
<b>ETA</b>	: Fondation Chantal BIYA
<b>FCB</b>	: Fonds d'Equipement et d'Intervention Communale
<b>FEICOM</b>	: Fonds National de l'Emploi
<b>FNE</b>	: Fonds de Développement de Filière Cacao-Café
<b>FODEC</b>	: Institut des Arts Nautiques et Métiers des Pêches de Limbé
<b>IANMPL</b>	: Institut Camerounaise de l'Enfance
<b>ICE</b>	: Institut de Formation et de Recherche Démographiques
<b>IFORD</b>	: Institution National pour la Cartographie
<b>INC</b>	: Institut National de Jeunesse et Sports
<b>INJS</b>	: Institut National de la Statistique
<b>INS</b>	: Institut National des Travailleurs Sociaux
<b>INTS</b>	: Institut Panafricain pour le Développement
<b>IPD</b>	: Institut de Recherches Agricoles pour le Développement;

<b>IRAD</b>	: Institut de Recherche Géologique et Minière
<b>IRGM</b>	: Institut Sous-Régional des Statistiques et d'Economie
<b>ISSEA</b>	: Appliquée
	Laboratoire National de Génie Civil
<b>LABOGENIE</b>	: Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médica-
<b>LANACOME</b>	: ments et d'Expertise
	Laboratoire Nationale Vétérinaire
<b>LANAVET</b>	: Mission d'Aménagement et d'Equipe ment des Terrains
<b>MAETUR</b>	: Urbains et Ruraux
	Mission d'Aménagement et Gestion des Zones Industrielles
<b>MAGZI</b>	: Mission de Développement du Nord Ouest
<b>MIDENO</b>	: Mission de Développement de la Pêche Artisanale
<b>MIDEPECAM</b>	: et Maritime
	Ministère des Arts et de la Culture
<b>MINAC</b>	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINADER</b>	: Ministère des Affaires Sociales
<b>MINAS</b>	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la
<b>MINATD</b>	: Décentralisation
	Ministère de la Communication
<b>MINCOM</b>	: Ministère du Commerce
<b>MINCOMMERCE</b>	: Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires
<b>MINDCAF</b>	: Foncières
	Ministère de l'Education de Base
<b>MINEDUB</b>	: Ministère de l'Energie et de l'Eau
<b>MINEE</b>	: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINEFOP</b>	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aména-
<b>MINEPAT</b>	: gement du Territoire
	Ministère de l'Environnement, de la Protection de
<b>MINEPDED</b>	: la Nature et du Développement Durable
	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries
<b>MINEPIA</b>	: Animales
	Ministère des Enseignements Secondaires
<b>MINESEC</b>	: Ministère de l'Enseignement Supérieur
<b>MINESUP</b>	: Ministère des Finances
<b>MINFI</b>	: Ministère des Forêts et de la Faune
<b>MINFOF</b>	: Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme
	Administrative

<b>MINFOPRA</b>	: Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
<b>MINHDU</b>	: Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
<b>MINJEC</b>	: Ministère de la Justice,
<b>MINJUSTICE</b>	: Ministère des Marchés Publics
<b>MINMAP</b>	: Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement
<b>MINMIDT</b>	: Technologique
<b>MINPMEESA</b>	: Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
<b>MINPOSTEL</b>	: Ministère des Postes et Télécommunications
<b>MINPOSTEL</b>	: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
<b>MINPROFF</b>	: Mission de Promotion des Matériaux Locaux
<b>MIPROMALO</b>	: Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
<b>MINRESI</b>	: Ministère des Relations Extérieures
<b>MINREX</b>	: Ministère de la Santé Publique
<b>MINSANTE</b>	: Ministère des Sports et de l'Education Physique
<b>MINSEP</b>	: Ministère du Tourisme et des Loisirs
<b>MINTOUL</b>	: Ministère des Travaux Publics
<b>MINTP</b>	: Ministère des Transports
<b>MINTRAN-</b>	
<b>SPORTS</b>	: Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
<b>MINTSS</b>	: Mission des Régulations des Approvisionnements des Produits
<b>MIRAP</b>	: des Grandes Consommations
	: Observatoire National sur le Changement Climatique
<b>ONACC</b>	: Office National du Cacao et Café
<b>ONCC</b>	: Observation National de l'Emploi et de la Formation
<b>ONEFOP</b>	: Professionnelle
	: Observatoire National de la Santé Publique
<b>ONSP</b>	: Office National des Zones Franches Industrielles
<b>ONZFI</b>	: Programme d'Appui aux Unités de Transformation et de
<b>PACD /PME</b>	: conservation des produits locaux de consommation de masse
	: Port Autonome de Douala
<b>PAD</b>	: Projet d'Assainissement de Yaoundé
<b>PADY</b>	: Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
<b>PAJER-U</b>	: Programme d'Appui à la Modernisation du Cadastre

<b>PAMOCCA</b>	: Power and Management of Life
<b>PAMOL</b>	: Projet de Développement des Secteurs Urbains et de l'Approvisionnement en Eau
<b>PDUE</b>	: Programme Elargi de Vaccination
<b>PEV</b>	: Poste Vacant
<b>PV</b>	: Programme de Gouvernance Urbaine
<b>PGU</b>	: Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
<b>PIAASI</b>	: Programme d'Insertion Socioéconomique des Jeunes par la création des Micro Entreprises de Fabrication du Matériel Sportif
<b>PIFMAS</b>	: Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises et Artisanales
<b>PMEAA</b>	: Programme National de Développement Participatif
<b>PNDP</b>	: Programme National de Lutte contre le Cécité
<b>PNLC</b>	: Programme National de Lutte contre le Cancer
<b>PNLCA</b>	: Programme National de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto Juvénile
<b>PNLMI</b>	: Programme National de Lutte contre l'Onchocercose
<b>PNLO</b>	: Programme National de Lutte contre le Paludisme
<b>PNLP</b>	: Programme National de Lutte contre le Schistosomiase
<b>PNLSHI</b>	: Rehabilitation Institute of Buea
<b>RIB</b>	: Société Camerounaise de Dépôts Pétroliers
<b>SCDP</b>	: Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua;
<b>SEMRY</b>	: Société Nationale d'investissement
<b>SNI</b>	: Société de Développement du Cacao
<b>SODECAO</b>	: Société de Développement du Coton
<b>SODECOTON</b>	: Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales;
<b>SODEPA</b>	: Sociétés Nationales de Raffinage
<b>SONARA</b>	: Société Nationale de Transport Electrique
<b>SONATREL</b>	: South West Development Authority
<b>SOWEDA</b>	: Système des Nations Unies
<b>SNU</b>	: Sous-Direction de la Promotion du Genre
<b>SDPG</b>	: Sous-Direction de la Promotion des Droits de la Femme
<b>SDPDF</b>	: Upper Noun Valley Development Authority
<b>UNVDA</b>	: Unité Polyvalent de Transformation
<b>UPT</b>	: Unité de traitements Agricoles par Voie Aérienne
<b>UTAVA</b>	



## AVANT-PROPOS

Voici la 3<sup>ème</sup> édition du Palmarès Genre des Administrations Publiques Camerounaises. Sa publication traduit le même souci que ses devancières intervenues en 2016, à savoir, éclairer l'opinion sur le niveau de mise en œuvre au Cameroun des objectifs mondiaux auxquels le Cameroun a souscrit, relativement à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'occupation des postes décisionnels et la direction publique.

A titre de rappel, la 4<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les femmes, qui a eu lieu à Beijing, en 1995, avait mis en évidence, un lien de réciprocité entre le développement et l'égalité des sexes. La plateforme d'Action issue de cette rencontre historique engageait les Etats à réaliser un minimum de 30% de représentation des femmes dans tous les domaines de la vie publique.

Depuis 2015, Année dite de l'Autonomisation de la femme, les objectifs mondiaux vont au-delà de ces plafonds, fixant à 50% la cible. C'est ce qui se dégage de l'initiative des Nations Unies via ONU-FEMMES, initiative dénommée "Planète 50-50 : franchissons le pas pour l'égalité des sexes".

Au courant de la même année 2015, l'Union Africaine a adopté la Vision 2063 dont les projections et les cadres opérationnels retiennent également le taux de 50% de représentation féminine dans tous les secteurs de développement. La Vision 2063 de l'Union Africaine reconduit de la sorte les orientations et les options de la Politique Genre de l'Union Africaine, adoptée en 2008, de même que l'esprit et la lettre de la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes, adoptée en 2004 à Brazzaville.

Depuis 2016, le Cameroun produit le Palmarès Genre pour mesurer ses avancées vers cet objectif. C'est la deuxième fois que l'UNESCO appuie le Gouvernement dans cette démarche qui s'inscrit dans la double perspective (i) du suivi des engagements internationaux de notre pays et des prescriptions du Chef de l'Etat en la matière, et (ii) de plaidoyer pour la résorption des gaps persistant entre les hommes et les femmes sous le rapport des responsabilités publiques.

C'est le lieu de saluer l'intérêt que la Commission Nationale de l'UNESCO manifeste sans cesse pour ce dossier, et tout l'accompagnement qui s'en suit, notamment dans le cadre de ses programmes de participation 2015-2016 et 2016-2017.

Nous remercions également toutes les administrations qui ont bien voulu mettre à disposition et traiter les informations sans lesquelles l'objectif visé ne serait même pas envisageable.

La présente édition à ceci de particulier qu'elle touche une partie non négligeable d'organismes publics et parapublics. Un certain nombre, sans doute, car, les ressources disponibles n'ont pas permis de satisfaire notre aspiration à l'exhaustivité. Il va de soi que les structures non prises en compte cette fois-ci le seront à l'avenir, si tant est que notre démarche se veut séquentielle et progressive.

Les données publiées ici proviennent des administrations ciblées, représentées aux différents ateliers consacrés à ce dossier. La liste des représentants est jointe en annexe.

Notre souhait est que les administrations se lisent dans ce miroir, pour entreprendre, si besoin était, des actions correctives et novatrices.

L'Emergence vers laquelle nous évaluons inexorablement implique la prise en compte des exigences de représentativité qualitative, quantitative, égalitaire et équitable des hommes et des femmes dans la vie de la cité. Ceci est en cohérence avec la politique de promotion et de protection des droits fondamentaux des femmes, prônée par le Chef de l'Etat et avec les Objectifs de Développement Durable.

# **INTRODUCTION GENERALE**



Les statistiques désagrégées par sexe qui sont contenues dans la présente publication renseignent sur l'occupation des postes de responsabilité par les femmes et les hommes au sein des administrations publiques en 2017. Les première et deuxième éditions concernaient exclusivement les départements ministériels. La présente innove. Elle touche le Sénat, l'Assemblée Nationale, les Services du Premier Ministre, le Ministère de la Défense, et certains Etablissements Publics Administratifs (EPA).

Le ciblage des Responsables commence par les Chefs de Départements Ministériels et les autres Membres du Gouvernement : Ministres Délégués, Secrétaires d'Etat, etc... Ce qui constitue une première et une plus-value par rapport aux éditions antérieures.

Les informations concernent aussi les collaborateurs des Ministres, du Secrétaire Général au Chef de Service, pour ce qui est des services centraux, et du Délégué Régional au Délégué Départemental, pour ce qui est des services déconcentrés.

Enfin, l'investigation touche les Présidents de Conseils d'Administration et les Directeurs Généraux de Sociétés, de même que leurs collaborateurs. Il y a là des éléments d'information que ne contenaient pas les premières éditions.

## **MÉTHODOLOGIE**

Les données publiées ont été collectées et validées par les administrations. Les équipes du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ont été déployées dans différents services pour les recueillir. Une base de données sommaire a été mise en place, alimentées par ces données primaires.

Antérieurement à ces missions, des outils de collecte de données, notamment un questionnaire, et un guide d'entrevue ont été élaborés et validés dans le cadre d'un atelier tenu à cet effet le 02 mars 2017. L'UNESCO y était représenté.

Les données primaires ont été examinées en présence des représentants des administrations ciblées au cours de trois ateliers tenus respectivement :

- le 15 mars 2017;
- le 28 mars 2017;
- le 25 avril 2017.

Au cours de ces ateliers, les administrations ont été passées en revue une à une. Chaque représentant prenait la parole, présentait la situation de son institution d'attache, formulait des corrections sur les points et aspects en tant que de besoin. Le texte final montre bien que les informations produites proviennent des Directions en charge de la gestion des ressources humaines. Ces informations ont été complétées et triangulées par la lecture des textes de nomination (Décrets, Arrêtés, Décisions, Notes de Service) au sein des administrations.

Au total 35 Ministères, 23 EPA, le Sénat, l'Assemblée Nationale et les Services du Premier Ministre ont été touchés.

Le gap entre les hommes et les femmes s'illustre par un calcul simple de pourcentages selon la formule  $n/N \times 100$ , où "n" désigne le nombre de femmes par niveau de poste, "N" le nombre total de personnes promues par niveau de poste. La représentation féminine est exprimée en pourcentage.

L'enquête a pu toucher 35 départements ministériels hormis, celui en charge des finances, où la mise en place de l'organigramme est en cours, et où la désignation d'un nouveau point focal genre est récente.

## **PROBLÉMATIQUE DE L'ENQUÊTE**

Le Cameroun a pris d'importants engagements en faveur de l'égalité des sexes, notamment dans le domaine de la participation à la vie publique et à la prise de décisions. Le rappel de quelques-uns des cadres conventionnels et des Déclarations où sont consignés ces engagements pertinents nous semble utile:

"Les Etats parties condamnent la discrimination à l'égard des femmes sous toutes ses formes, conviennent de poursuivre par tous les moyens appropriés et sans retard une politique tendant à éliminer la discrimination à l'égard des femmes" (Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF, article 2).

"Adoptons la politique genre de la CEEAC et, par conséquent, prenons l'engagement /.../ de mettre en œuvre les instruments internationaux et régionaux relatifs à l'égalité entre les sexes et à l'intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement", (Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC sur l'égalité entre les hommes et les femmes, 27 janvier 2001, sous-section A)

"Faire en sorte que les instruments actuels et futurs /.../ abordent adéquatement les questions d'égalité et d'équité entre les hommes et les femmes /.../. L'institut des parlementaires panafricains dirigera des dialogues, des groupes de réflexion et créera des plateformes consultatives pour accélérer et faire avancer la représentation égale des hommes et des femmes, qui était une parité de 50/50 entre les hommes et les femmes en politique, au Parlement, dans la prise de décision ..." (Politique Genre de l'Union Africaine, Engagement I (2)).

"Tous les citoyens ont droit de participer librement à la direction des affaires publiques de leur pays... Tous les citoyens ont également le droit d'accéder aux fonctions publiques de leur pays" (Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, article 13 (1 et 2). "Sous mon impulsion, la participation de la femme aux processus de décision s'est nettement améliorée. Nous allons la faire progresser encore aux plans politique, administratif et professionnel" (Yaoundé, le 19 septembre 2011, S.E Paul BIYA, Président de la République).

Comment cette volonté politique se traduit-elle dans les faits au niveau des administrations ? L'évaluation nationale de la mise en œuvre des 12 domaines critiques et de la plateforme d'Action de Beijing, qui a atteint son point culminant lors de la 59<sup>ème</sup> Session de la Commission des Nations Unies sur la Condition de la Femme, tenue à New York en mars 2015, apporte assurément une réponse globale à ce questionnement. Il reste pourtant utile de poursuivre cet exercice de monitoring, en apportant un éclairage particulier sur l'apport des secteurs et des administrations. Il faut, pour cela, des outils spécifiques et des instruments de suivi de proximité des évolutions qui interviennent dans le processus d'intégration du genre. C'est tout l'objet du Palmarès Genre. Il renseigne sur la part qui revient aux femmes dans la répartition des postes décisionnels au sein des administrations dans la perspective de la prise en compte optimale et équitable de cette catégorie de serviteurs de l'Etat.

#### **IV - INTERET DE L'ENQUÊTE**

Le Palmarès Genre s'intègre dans la trousse à outils dont se dote le Gouvernement pour renforcer sa stratégie de plaidoyer en faveur de la gouvernance inclusive et de la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes dans la vie publique. Il est conçu pour produire un effet de miroir pour les administrations, et susciter un surcroît d'attention et d'intérêt pour les questions inhérentes à la participation des femmes à la citoyenneté et à la promotion de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes dans la cité.

De tels outils sont indispensables pour le suivi efficace des politiques et des initiatives en faveur de l'égalité des sexes et la profession vers les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Cameroun comme ailleurs.

#### **V - LIMITES DE L'ENQUÊTE**

Une des limites de cette enquête vient de ce qu'elle ne repose pas sur une étude comparative ou concomitante des profils et des états de service entre les personnels masculins et les personnels féminins, le risque étant celui d'une justification des disparités de genre reposant sur l'hypothèse fort bien connue, mais non encore vérifiée, de l'insuffisance quantitative des ressources humaines féminines de qualité.

A la vérité, cette étude basique ou d'accompagnement aurait été exigeante en termes de temps et de ressources tant humaines que financières. Les prochaines parutions se voudront plus fouillées, à condition que soit relevé le défi de la disponibilité permanente des données actualisées et désagrégées dans les administrations.

Par ailleurs, la présente enquête élude certains postes, notamment les Chefs de Bureau dans les Ministères dont la prise en compte aurait alourdi ce travail. Les sphères décisionnelles ainsi non explorées font partie des centres d'intérêt qu'il reste à visiter, étant donné que le présent projet s'exécute progressivement selon la technique de l'élucidation séquentielle des domaines critiques en matière d'intégration du genre dans notre pays.

Enfin, le Palmarès Genre n'a pas pu recenser tous les programmes et projets exécutés dans les ministères, du fait de leur nombre et de leur dynamique de vie spécifique. Il y a là également un domaine d'étude fort intéressant pour l'avenir, étant donné le poids de certains de ces programmes et projets dans la vie des secteurs.

Bien plus, pour des raisons pratiques, il n'a pas été possible de toucher les EPA basés hors de la ville de Yaoundé. C'est un des chantiers qui interpellent les prochaines éditions, car, le souci du Gouvernement est de couvrir l'ensemble des secteurs, et de proposer une photographie fidèle et suffisamment parlante des rapports de pouvoir hommes/femmes dans le domaine de la direction publique.

Nonobstant ces limites, le document est révélateur de la situation réelle des hommes et des femmes dans les administrations camerounaises en 2017, étant donné que les institutions visitées font partie des plus importantes dont la situation pourrait permettre des inférences rassurantes.

## DIFFICULTÉS

A l'image des éditions précédentes, celle-ci a été influencée par la mobilité des personnels de l'Etat, et l'imprévisibilité des nominations dans les administrations, toutes les deux corollaires de l'indispensable dynamique intrinsèque et caractéristique de l'administration Publique. Cette dynamique implique entre autres des départs à la retraite, la migration des personnels vers d'autres administrations, le changement de grades et d'échelons rendant logique voire nécessaire le repositionnement hiérarchique des intéressés, des mises en disponibilité entraînant la vacance de postes et la nécessité de combler les vides qui en découlent, des stages, des recyclages, etc...

Ainsi, certaines administrations ont redéployé leurs personnels et/ou ont bénéficié de la nomination de nouveaux responsables alors que le traitement des données contenues dans le présent document arrivait à son terme, suscitant ainsi la révision et la reformulation des conclusions et des analyses

proposées; c'est le cas de Election's Cameroon, pour ne citer que cette structure.

En revanche, le captage et le stockage des données sur les nominations des femmes et des hommes bénéficiant de promotions devient progressivement un réflexe dans nombre de structures, consécutivement au Palmarès Genre, ce qui a été un atout majeur, et un facteur de facilitation du travail réalisé.

### **STRUCTURE DU DOCUMENT**

Le document comporte deux parties principales. La première propose des chiffres non commentés sur l'occupation des postes par les femmes et les hommes, administration par administration, poste par poste. Les administrations sont classées. Il y a, d'une part, le Sénat, l'Assemblée Nationale, les Services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et des départements ministériels, et d'autre part, les organismes publics et parapublics.

La deuxième partie propose une analyse succincte, sans jugement de valeur, de ces données, pour soutenir le classement des administrations visitées selon leur niveau de sensibilité genre.

Il va de soi que les analyses se font dans le respect de ces spécifications, les administrations citées en premier venant en tête.

# **REPARTITION PAR SEXE DES RESPONSABLES AU SEIN DES MINISTERES**

## I - SENAT

Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine	
100	79	21	21	
<b>BUREAU DU SENAT</b>				
Postes de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine %
Président	01	01	00	00
1 <sup>er</sup> Vice-président	01	01	00	00
Vice Présidents	04	03	01	25
Questeurs	03	02	01	33,33
Secrétaires	08	05	03	37,5
<b>TOTAL 1</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>05</b>	<b>29,41</b>
<b>Administration générale</b>				
Secrétaire général	01	01	00	00
Secrétaire général-Adjoint	01	01	00	00
Chef de Service Adjoint	14	08	06	42,85
Chef de bureau	27	19	08	29,63
<b>TOTAL 2</b>	<b>43</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>32,55</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>160</b>	<b>120</b>	<b>40</b>	<b>25</b>

Source : Sénat, mars 2017

## II - ASSEMBLEE NATIONALE

Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
180	124	56	31,11

<b>BUREAU DE L'ASSEMBLEE NATIONALE</b>				
<b>Postes de responsabilité</b>	<b>Nombre</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Taux de représentation féminine %</b>
<b>Président</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
1 <sup>er</sup> vice-président	01	01	00	00
Vice-président	05	04	01	20
Questeur	04	03	01	25
<b>Total 1</b>	<b>11</b>	<b>09</b>	<b>02</b>	<b>18,18</b>
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>				
Secrétaire général	01	01	00	00
Secrétaire général-Adjoint	02	02	00	00
Secrétaire	12	07	05	41,66
Chargés de Missions	10	08	02	20
Directeur et assimilés	10	07	03	30
Directeurs Adjoints et assimilés	06	04	02	33,33
Sous directeurs et assimilés	89	52	37	41,57
Chef de services et assimilés	147	87	60	40,81
Chef de bureau et assimilés	95	47	48	50,52
<b>Total 2</b>	<b>372</b>	<b>215</b>	<b>157</b>	<b>42,20</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>383</b>	<b>224</b>	<b>159</b>	<b>41,51</b>

Source : Assemblée Nationale, mars 2017

### III - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Postes de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine %
Premier Ministre	01	01	00	00
Secrétaire General	01	01	00	00
Directeur de Cabinet	01	01	00	00
Secrétaire Général Adjoint	01	01	00	00
Conseiller Spécial	03	02	01	33,33
Conseiller Technique	11	10	01	09,09
Chargés de Mission	37	32	05	13,51
Attachés de Mission	47	40	07	14,89
Directeur	06	06	00	00
Directeur Adjoint	05	03	02	40
Chargé d'études	44	31	13	29,55
Chef de services et charges d'étude assistant	32	15	17	53,13
Chef de Service Adjoint	14	08	06	42,85
Chef de bureau	27	19	08	29,62
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>230</b>	<b>170</b>	<b>60</b>	<b>26,08</b>

Source Service du personnel, mars 2017

## 1- MINISTERE DE LA DEFENSE (MINDEF)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
Ministre Délégué	01	01	00	00
Secrétaire d'Etat	02	02	00	00
Secrétaire Général et assimilé	03	02	01	33,33
Chef d'Etat-major des Armées	01	01	00	00
Chef d'Etat-major d'Armée	04	04	00	00
Contrôleur Général des Armées	03	03	00	00
Inspecteur Général des Armées	01	01	00	00
Inspecteur Général de la Gendarmerie	00	00	00	00
Directeur Central Gendarmerie /Armée	03	03	00	00
Autre officier Général	10	10	00	00
Major Général d'Armées	04	04	00	00
Contrôleur des Armées	08	08	00	00
Inspecteur des Armées	08	07	01	0,01
Inspecteur de la Gendarmerie	13	13	00	00
Directeur	10	10	00	00
Directeur Adjoint	09	08	01	0,01

Directeur SED/CGN	04	04	00	00
Directeur SED/CACVG	02	02	00	00
Conseiller Techniques MINDEF	08	07	01	0,01
Attaché de Défense et Conseiller Militaire	18	17	01	0,0005
Sous-Chef d'Etat-Major	12	12	00	00
Président de Tribunal Militaire	10	08	02	0,002
Commissaire du Gouvernement	10	08	02	0,002
<b>TOTAL 1</b>	<b>144</b>	<b>135</b>	<b>09</b>	<b>06 ,25</b>

### SERVICES DECONCENTRÉS

Commandant de Région Militaire Inter Armée	04	04	00	00
Commandant de Région de Gendarmerie	04	04	00	00
Commandant de Brigade d'Infanterie	06	06	00	00
Commandant de Région de Santé Militaire	04	04	00	00
Commandant de Légion de Gendarmerie	11	10	01	09,09
Commandant de Secteur Militaire	10	10	00	00
Commandant de Base Aérienne	09	09	00	00
Commandant du Secteur de Santé Militaire	10	10	00	00
Commandant de l'ESIG	01	01	00	00
Commandant de l'EEM	01	01	00	00
Commandant de l'EMIA	01	01	00	00
Commandant du CIESO	01	01	00	00
Commandant de l'EASOGN	01	01	00	00
Commandant de Centre d'Instruction inter Armée	06	06	00	00
Commandant de Groupement Sapeur Pompier	03	03	00	00

<b>TOTAL 2</b>	<b>72</b>	<b>71</b>	<b>01</b>	<b>01,38</b>
<b>ORGANISMES SOUS TUTELLES</b>				
Directeur Général de l'ONACAM	01	01	00	00
Directeur Général de l'EIFORCES (Poste vacant)	00	00	00	00
<b>TOTAL 3</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>217</b>	<b>207</b>	<b>10</b>	<b>04,60</b>

Source : MINDEF 2017, mars 2017

## 2 - MINISTRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA)

Postes de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine %
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur de Service	03	02	01	33,33
Directeur	06	06	00	00
Sous-directeur	24	19	05	20,83
Directeur Généraux Structure Sous-Tutelle (SO-DEPA, LA NAVET,	02	02	00	00

PCA Structure Sous-Tutelle (DEN, CDENO, CDPM, MIDEPECAM, SODEPA, LA NAVET, IANMPL)	07	07	00	00
Directeur Structure Sous-Tutelle (CDEN, CDENO, CDPM, MIDEPE- CAM, IANMPL, CNFZVH)	09	09	00	00
Coordonateur des programmes et projets	08	08	00	00
Délégué régional	10	10	00	00
Délégué départemental	58	54	04	06,89
Chef de Service et assimilé	64	42	22	34,37
<b>TOTAL GENERAL</b>	196	164	32	16,32

Source : DAG, mars 2017

### 3 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (MINRESI)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représen- tation féminine %
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>100</b>
Secrétaire Général	01	00	01	100
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur de service	03	02	01	33,33
Directeur	05	05	00	00
Sous-directeur et assimilé	26	21	05	19,23
Chef de service et assimilé	74	38	36	48,64
DG d'Instituts de recherches (IRAD, INC ANRP)	03	03	00	00

Directeur des Instituts de recherches (IMPM, IRGM, MIPRO-MALO, )	03	02	01	33,33
Secrétaire permanent	01	01	00	00
Chef de Centre(CNE)	01	00	01	100
Délégué Régional	10	07	03	30
Chef de service régional	30	24	06	20
Chef de Station Régional (IRAD)	18	15	03	16,66
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>179</b>	<b>121</b>	<b>58</b>	<b>32,40</b>

Source : DAG, mars 2017

#### **4 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (MINESUP)**

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine %
Ministre	01	01	00	00
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	02	00	00
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur de service	07	05	02	28,57
Directeur (administration centrale)	11	09	02	18,18
Secrétaire Général des Universités d'Etat	08	06	02	25,00
Recteur	08	06	02	25,00
Doyen	28	26	02	07,14
Vice-Doyen	73	68	05	06,85

Sous-directeur et assimilé (administration centrale)	31	24	07	22,58
Chef/Coordonateur de programmes	04	04	00	00
Conseillers Culturels	11	07	04	36,36
Attachés culturels	08	05	03	37,5
Chef de service et assimilé (administration centrale)	76	29	47	61,84
Directeur des structures Sous-tutelle (IRIC, POLYTECH, Ecole Normale Supérieure, ESSTIC, ENSET ESSEC,	85	67	18	21,176
Sous-directeurs des structures Sous-tutelle et Universités (+chef de Division et chef de Département)	442	385	57	12,89
Chef de service et assimilé des structures Sous-tutelle et Universités	383	292	91	23,75
PCA des Universités d'Etat	08	08	00	00
Vice-recteur	24	22	02	08,33
Conseiller Technique des Universités d'Etat	06	06	00	00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1219</b>	<b>975</b>	<b>244</b>	<b>20,01</b>

Source : DAG, mars 2017

## 5 - MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (MINPROFF)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine %
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>100</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	00	01	100
Conseiller Technique	02	00	02	100
Inspecteur	02	01	01	50
Directeur	05	03	02	40
Sous-directeur et assimilé	17	10	07	41,17
Chef de Service et assimilé	41	20	21	51,21
Délégué Régional	10	05	05	50
Délégué Départemental	53	23	30	56,60
Directeur des Unités Techniques spécialisées (CPFF, CTA, UPT)	89	29	60	67,41
Chef de service et assimilé déconcentré	167	44	123	73,65
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>389</b>	<b>136</b>	<b>253</b>	<b>65,03</b>

Source :DAG, mars 2017

## 6 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MINEFOP)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine %
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	02	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50
Inspecteur	06	06	00	00
Directeur	06	04	02	33,33
Sous-directeur et assimilé	28	21	07	25
Chef de service et assimilé	532	494	38	07,14
Directeur Général organisme sous tutelle (FNE)	01	01	00	00
Coordonnateur structures rattachées (ONEFOP, COSUP, PIAASI)	04	03	01	25
Délégué Régional	10	09	01	10
Délégué Départemental	58	54	04	06,89
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>651</b>	<b>597</b>	<b>54</b>	<b>08,29</b>

Source : DAG, mars 2017

## 7 - MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES (MINESEC)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine %
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire d'Etat en charge des écoles normales	01	01	00	00
Secrétaire General (SG)	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	01	01	50
Conseiller Technique	03	03	00	00
Inspecteur des Services	03	03	00	00
Directeur	09	08	01	11,11
Inspecteur Coordonnateur Général	11	10	01	09,9
Inspecteur National de Pédagogie/Chef de section	23	16	07	30,43
Inspecteur National de Pédagogie	239	159	80	33,47
Sous Directeur et assimilé	41	33	08	19,51
Chef de Service et assimilé	105	59	46	43,81
Délégué Régional	10	07	03	30
Délégué Départemental	58	53	05	08,62
Proviseur d'Enseignement Général et technique	1265	1095	170	13,43
Directeur de CES et CETIC	1353	1207	146	10,79
Directeur ENIEGet ENIET	73	59	14	19,17
Directeur-Adjoint ENIEG et ENIET	73	57	16	21,91
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3271</b>	<b>2773</b>	<b>498</b>	<b>15,22</b>

Source :DRH, mars 2017

## 8 - MINISTERE DE LA JUSTICE (MINJUSTICE)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine%
<b>Ministre d'Etat</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Ministre Délégué	01	01	00	00
SEAP	01	01	00	00
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	00	02	100
Conseiller Technique	02	01	01	50
Inspecteur	08	07	01	12,50
Directeur et assimilés	10	06	04	40
Sous-directeur et assimilé	38	26	12	31,58
Chef de service et assimilé	80	57	23	28,75
Directeur Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire	01	00	01	100
Délégué Régional (administration pénitentiaire)	10	10	00	00
Régisseur de prison	76	73	03	03,94
<b>Total 1</b>	<b>231</b>	<b>184</b>	<b>47</b>	<b>20,34</b>

<b>JURIDICTIONS</b>				
<b>Cour Suprême</b>				
	nombre	hommes	femmes	Taux de représentation féminine %
Premier Président	01	01	00	00
Procureur General	01	01	00	00
Président de Chambre	03	03	00	00
Conseiller	52	44	08	15,38
Avocat Général	10	10	00	00
Greffier en Chef	04	03	01	25
<b>Total 2</b>	<b>71</b>	<b>62</b>	<b>09</b>	<b>12,67</b>
<b>Cours d'Appel</b>				
Président de Cours d'Appel	10	08	02	20
Procureur General	10	09	01	10
Greffier en chef	10	08	02	20
<b>Total 3</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>05</b>	<b>16,66</b>
<b>Tribunal Criminel Spécial</b>				
<b>Président</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Procureur General	01	00	01	100
Vice-président	12	08	04	33,33
Avocat Général	07	07	00	00
Juge d'Instruction	11	09	02	18,18
Greffier en chef	01	01	00	00
<b>Total 4</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>07</b>	<b>21,21</b>
<b>Tribunaux Administratifs</b>				
Présidents	09	07	02	22,22
Greffier en chef	10	06	04	40
<b>Total 5</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>06</b>	<b>31,51</b>

<b>Tribunaux d'Instance</b>				
Présidents des Tribunaux d'Instance	78	63	15	19,23
Procureurs de la République	70	61	09	12,85
Greffier en chef	81	64	17	16,48
Total 6	229	188	41	17,90
TOTAL JURIDICTION	382	314	68	17,80
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>613</b>	<b>498</b>	<b>115</b>	<b>18,76</b>

Source : DAG, mars 2017

## **9 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT (MINPMEESA)**

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	00	01	100
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50
Inspecteur	02	01	01	50
Directeur	07	02	03	42,85
Sous-directeur et assimilé	23	10	13	56,52
Chef de service et assimilé	54	28	26	48,14
Directeur Général des structures Sous-tutelle (AGPME)	01	01	00	00
Chef du centre international de l'artisanat de Yaoundé	01	00	01	100

DGA	01	01	00	00
Coordonnateur de Programmes (PACD/PME, PMEAA, PADSP, EMPRE-TEC)	04	03	01	25
Coordonnateur de villages artisanaux	08	05	03	37,5
Délégué Régional	10	07	03	30
Délégué Départemental	58	43	15	25,86
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>174</b>	<b>104</b>	<b>68</b>	<b>39,08</b>

Source : DAG, mars 2017 , 2 postes de Directeur NP

## 10 - MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (MINSANTE)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire d'Etat	01	01	00	00
Secrétaire Général	01	00	01	100
Inspecteur Général	03	02	01	33,33
Conseiller Technique	03	02	01	33,33
Inspecteur de service	15	12	03	20
Directeur	30	26	04	13,33



## 11 -- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES (MINAS)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine %
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>100</b>
Secrétaire Général	01	00	01	100
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50
Inspecteur	02	02	00	00
Directeur	05	04	01	20
Sous-directeur et assimilé	18	05	13	72,22
Chef de service et assimilé	41	15	26	63,41
Directeur des structures spécialisées (ICE CAO, Borstal Institut, Home Atelier, Bobine d'Or, CAED, RIB, CAM)	15	09	06	40
Directeur Général de structure (CNRPH)	01	00	01	100
Directeur Général Adjoint de structure (CNRPH)	01	01	00	00
Délégué Régional	10	06	04	40
Délégué Départemental	58	36	22	37,93
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>156</b>	<b>80</b>	<b>76</b>	<b>48,71</b>

Source :DAG, mars 2017

## 12 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine en %
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire d'Etat	01	01	00	00
Secrétaire Général	01	01	00	00
Directeur Général	02	01	01	50
Inspecteur Général	02	00	00 (02 PV)	00
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur	08	08	00	00
Directeur	11	10	01	09,09
Sous-directeur	59	52	07	11,86
Chef de service	151	122	25 (04 PV)	16,55
Directeur des structures Sous-tutelles (LABOGENIE, MATGENIE, ENSTP, ESTP Annexe de Buéa, CMTP de Garoua, CMTP d'Akonolinga, Fonds Routier)	07	07	00	00
Directeur Général des structures Sous-tutelles (LABOGENIE, MATGENIE)	02	02	00	00
Conseiller technique structure sous tutelle (LABOGENIE)	01	01	00	00

Chef de département structure sous tutelle (ENSTP)	05	05	00	00
Directeur adjoint structures sous tutelle (LABOGENIE)	01	01	00	00
Délégué Régional	10	09	01	10
Sous-Directeur Régional	40	40	00	00
Inspecteur régional	10	09	01	10
Ingénieur d'étude	40	40	00	00
Délégué Départemental	58	58	00	00
Chef de service technique	58	58	00	00
Technicien d'appui	120	120	00	00
Chef service administratif	10	08	01 (01 PV)	10
Contrôleur de réseau	20	20	00	00
Chef de sub-division	12	12	00	00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>632</b>	<b>588</b>	<b>37</b>	<b>05,85</b>

Source :DAG, mars 2017

### 13 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE (MINFOPRA)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Secrétaire Permanent à la Réforme Administrative	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50

Inspecteur	02	01	01	50
Directeur	14	09	05	35,71
Sous-Directeur et assimilé	41	24	17	41,46
Chef de service et assimilé	96	63	33	34,37
Délégué Régional	10	08	02	30
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>169</b>	<b>110</b>	<b>59</b>	<b>34,91</b>

#### 14 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MINADER)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
Ministre	01	01	00	00
Ministre Délégué	01	00	01	100
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	01	01	50
Inspecteur	06	05	01	16,66
Conseiller Technique	02	02	00	27,27
Directeur	11	08	03	27,27
Sous-directeur et assimilé	116	108	08	06,89
Chef de service et assimilé	489	441	48	09,81
Directeur des structures Sous-tutelle (SODECAO, SODECOTON, CDC, UNVDA, MIDENO SOWEDA, PAMOL, OFFICE CEREALIER, SEMRY, UTAVA, CENEEMA, CAPEF)	13	13	00	00

Directeur d'Ecole Technique d'Agriculture	18	16	02	11,11
Chef/Coordonnateur de Programmes	48	43	05	10,41
Délégué Régional	10	08	02	20
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>718</b>	<b>647</b>	<b>71</b>	<b>09,88</b>

Source : DRH, mars 2017

### 15 -MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE (MINJEC)

Poste de responsabilité	Nombre de postes	Masculin	Féminin	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	02	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50
Inspecteur	05	04	01	20
Directeur	08	04	04	50
Sous –directeur et assimilé	26	14	12	46,15
Chefs de service et assimilé (service centraux)	55	33	22	40

Délégué Régional	10	08	02	20
Délégué Départemental	58	47	11	18,96
Chef CMPJ Départementaux	58	44	14	18,96
Chef de service structures déconcentrées	944	682	262	27,75
PCA	01	01	00	00
Directeur général de structures sous tutelles (ASCNPD)	01	01	00	00
Directeur général adjoint de structures sous tutelles (ASCNPD)	01	01	00	00
Directeurs des structures sous tutelle (ASCNPD, CENAJES KRIBI)	05	03	02	50
Directeurs des structures rattachées (CNEPCI, CNPDDJ, CMPJ de référence et régionaux)	14	04	10	71,42
Coordonnateur de programmes (PAJER-U/ PIFMAS, ONJ, FONIJ, PARI JEDI, Mérite International, PNV, CNJC)	08	07	01	12,5
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1200</b>	<b>858</b>	<b>342</b>	<b>28,50</b>

Source : DAG, mars 2017

## 16 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (MINMIDT)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00

Conseiller Technique	01	01	00	00
Inspecteur	02	01	01	50
Contrôleur Minier National	03	03	00	00
Directeur	08	06	02	25
Sous-directeur et assimilé	29	21	08	27,58
Chef de service et assimilé	60	36	24	40
Ingénieur d'Etudes	47	35	12	25,53
Délégué Régional	10	10	00	00
Délégué Départemental	55	52	03	05,45
Chef de Brigade Régionale	08	07	01	12,5
Chef de Section Départementale	82	76	06	07,31
<b>TOTAL 1</b>	<b>308</b>	<b>251</b>	<b>57</b>	<b>18,50</b>
<b>ORGANISATION SOUS-TUTELLE</b>				
PCA (SNI, ANOR, MAGZI CCIMA, ONZSI, API)	06	05	01	16,66
Directeur Général	06	04	02	33,33
Directeur Général-Adjoint	06	05	01	16,66
Sous-Directeur	08	06	02	25
Chef de Service	02	01	01	50
Coordonateur du Projet	03	03	00	00
<b>TOTAL 2</b>	<b>31</b>	<b>24</b>	<b>07</b>	<b>22,58</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>339</b>	<b>275</b>	<b>64</b>	<b>18,87</b>

Source : DAG, mars 2017

## 17 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE (MINTSS)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	00	02	100
Inspecteur	03	03	00	00
Directeur	06	04	02	33,33
Sous-directeur	23	13	10	43,47
Directeur General des structures Sous-tutelle (CNPS)	01	01	00	00
DGA structure sous tutelle	01	00	01	100
Chef/Coordonnateur de Programmes (ONT)	01	01	00	00
Chef de Service et Assimilé	52	29	23	44,23
Délégué Régional	10	06	04	40
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>102</b>	<b>60</b>	<b>42</b>	<b>41,17</b>

*Source : DAG, mars 2017*

## 19 - MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE (MINEDUB)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>100</b>
Secrétaire d'Etat	01	01	00	00
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	01	01	50
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur	08	06	02	25
Directeur	09	07	02	22,22
Sous-directeur et assimilés	54	30	24	44,44
Chef/Coordonnateur de Programmes	08	04	04	50
Chef de service et assimilé	73	39	34	46,57
Délégué Régional	10	08	02	20
Délégué Départemental	58	42	16	27,58
Sous-directeur dans les services déconcentrés	30	19	11	36,66
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>257</b>	<b>160</b>	<b>97</b>	<b>37,74</b>

Source : DRHDPPC mars 2017

## 20 - MINISTERE DU COMMERCE (MINCOMMERCE)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	00	01	100
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur	02	02	00	00
Directeur	07	06	01	14,28
Directeur-adjoint	03	01	02	66,66
Sous-directeur et assimilé	33	18	15	45,45
Chef de service et assimilé	68	41	27	39,70
Délégué Régional	10	09	01	10
Délégué Départemental	58	54	04	06,89
<b>Directeurs des structures Sous-tutelles</b>				
Directeur Général (CSPH et ONCC)	02	02	00	00
<b>Administrateurs (FODECC et MIRAP)</b>	<b>02</b>	<b>02</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189</b>	<b>138</b>	<b>51</b>	<b>26,98</b>

Source : DAG, mars 2017

## 21 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur	02	02	00	00
Directeur	08	08	00	00
Sous-directeur et assimilé	25	15	10	40
Chef de service	59	42	17	28,81
Chef de service adjoint	27	17	10	37,03
Chef de bureau	24	16	08	33,33
Directeur des structures Sous-tutelle (ENEO, CAMWATER, SCDP, CDE, EDC, AER, ARSEL SONARA, HYDROMEKIN, KPDC, DPDC)	11	11	00	00

Chef/Coordonnateur de Programmes (Lom-pangar, Memvé'elé Projet CHOLLET, BINI AWARACK, 166 LOCALITES, BADEA-OFID, PAEPA-MSU, PAEPA-MRU, PAEPYS, Don Japonais, MENCHUM, PDSEN, SANCAM, SONG DONG	20	20	00	00
Délégué Régional	10	09	01	10
Délégué Départemental	58	54	04	06,89
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>249</b>	<b>199</b>	<b>50</b>	<b>20,08</b>

Source : DAG, mars 2017

## 22 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS (MINPOSTEL)\*

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>100</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	02	00	00
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur	06	05	01	16,66
Directeur	09	08	01	11,11

Sous-Directeur et assimilé	29	21	08	27,58
Chef de service et assimilé	80	62	18	22,5
Directeur Général des structures Sous-tutelle (ART, ANTIC, CAMTEL, CAMPOST, SUP'TIC)	04	04	00	00
Directeur des structures Sous- tutelle	01	01	00	00
Délégué Régional	10	10	00	00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>145</b>	<b>116</b>	<b>29</b>	<b>20</b>

Source : DAG, mars 2017

\* le MINPOSTEL ne dispose pas de Délégué départemental

## 23 - MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (MINEPAT)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Ministre Délégué	01	01	00	00
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	01	01	50
Conseiller Technique	04	03	01	25
Inspecteur	04	02	02	50
Directeur général	03	03	00	00

Directeur	16	14	02	12,5
Sous-Directeur et assimilés	62	49	13	20,96
Chef de service et assimilé	217	148	69	31,79
Directeur des structures Sous-tutelle (BUCREP IFORD, ISSEA, IPD, INS, PNDP)	06	04	02	33,33
Délégué Régional	10	10	00	00
Délégué Départemental	58	50	08	13,79
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>385</b>	<b>287</b>	<b>98</b>	<b>25,45</b>

Source : DAG, mars 2017

## 24 - MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
Ministre	01	01	00	00
Secrétaire d'Etat	01	00	01	100
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	02	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50
Inspecteur de service	04	03	01	25

Directeur	07	06	01	14,28
Sous-directeur et assimilé	23	17	06	26,08
Chef de service et assimilé	52	35	17	32,69
Chef de service adjoint	15	09	06	40
Chef de bureau	06	02	04	66,66
Coordonnateur de Programmes (PDUE, C2D, PGU, PADY)	04	03	01	25
Délégué Régional	10	10	00	00
Chef de services régionaux	107	93	14	13,08
Délégué Départemental	58	58	00	00
Chef de Centres d'Insertion des Jeunes (CIJ)	07	05	01	14,28
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>300</b>	<b>246</b>	<b>53</b>	<b>17,66</b>

Source : DAG, mars 2017

## 25 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE (MINFOF)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
Ministre	01	01	00	00
Secrétaire d'Etat	01	00	01	100
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50
Inspecteur	02	02	00	00

Directeur	05	04	01	20
Directeur adjoint	12	11	01	08,33
Sous-directeur et assimilé	38	34	04	10,52
Chef de service et assimilé	130	104	26	20
Directeur des structures Sous-tutelle (ENEF, EFG, ANAFOR, CPB)	04	04	00	00
Chefs/Coordonnateur de Programmes (PSEF)	01	01	00	00
Délégué Régional	10	09	01	10
Délégué Départemental	58	57	01	01,72
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>266</b>	<b>230</b>	<b>36</b>	<b>13,53</b>

Source :DAG, mars 2017

## **26 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MINEPDED)**

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
Ministre	01	01	00	00
Ministre délégué	01	01	00	00
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50
Inspecteur	02	01	01	50
Directeur	08	08	00	00

Sous-directeur et assimilé	29	22	07	24,13
Chef de service et assimilé	62	41	21	33,87
Chef de service adjoint	115	86	29	25,21
PCA ONACC	01	01	00	00
Directeur Général ONACC	01	01	00	00
DGA ONACC	01	01	00	00
Délégué Régional	10	09	01	10
Délégué Départemental	58	53	05	8,62
Chef de service régional	53	38	15	28,30
Chef de bureau départemental	167	123	44	26,34
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>513</b>	<b>389</b>	<b>124</b>	<b>24,17</b>

Source : DAG, mars 2017

## 27 - MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES (MINDCAF)

Poste de responsabilité	Nombre	Masculin	Féminin	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>100</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50

Inspecteur	04	03	01	25
Directeur	11	07	04	36,36
Sous-directeur et assimilé	23	14	09	39,13
Chef de Service et assimilé	421	339	82	20,44
Délégué Régional	10	10	00	00
Délégué Départemental	58	54	04	06,89
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>532</b>	<b>430</b>	<b>102</b>	<b>19,17</b>

Source : DAG, avril 2017

## 28 - MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE (MINAC)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	00	01	100
Conseiller Technique	02	01	01	50
Inspecteur	01	01	00	00
Directeur	11	10	01	09,09
Directeur Adjoint	03	03	00	00
Sous-directeur et assimilé	24	21	03	12,5
Chef de service et assimilé	92	50	42	45,65
Directeur General des structures Sous-tutelle (Palais des congrès)	01	01	00	00
DGA	01	00	01	100
PCA	01	00	01	100
Délégué Régional	10	07	03	30
Délégué Départemental	58	50	08	13,79
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>207</b>	<b>146</b>	<b>61</b>	<b>29,46</b>

Source : DAG, mars 2017

## 29 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS (MINTOUL)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre d'Etat</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	00	01	100
Inspecteur Général	01	00	01	100
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur	02	02	00	00
Directeur	08	08	00	00
Sous-Directeur et assimilé	29	15	14	48,27
Chef de service et assimilé	66	29	37	56,06
Chef de bureaux d'Information Touristique a l'étranger	03	03	00	00
Structures rattachées (AYABA HOTEL, MOUNTAIN HOTEL, Palemtarian Flat Hôtel, Océan Hôtel, Centre climatique Ecole Hôtelière et de Tourisme-CEMAC)	06	02	04	66,66
Délégué Régional	10	07	03	30
Délégué Départemental	45	30	15	33,33
Chef de service régional	46	31	15	32,60
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>220</b>	<b>130</b>	<b>90</b>	<b>40,90</b>

Source : DAG, mars 2017

### 30 - MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION (MINATD)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>MINISTRE</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Ministre Délégué	01	01	00	00
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	03	01	01(01 PV)	50
Conseiller Technique	03	02	00 (01 PV)	00
Inspecteur	09	07	02	22,22
Directeur et assimilés	07	06	01	14,28
Sous-Directeur et assimilé	25	20	05	20
Chef de service et assimilé	82	49	33	40,24
Directeur General des structures Sous-tutelle (FEICOM, BUNEC)	02	02	00	00
Directeur des structures sous tutelle (CEFAM)	01	01	00	00
DA CEFAM	01	00	01	100
Gouverneur	10	10	00	00
Secrétaire général des Services du Gouverneur	10	09	01	10
Inspecteur Général des Services Régionaux	10	08	00 (02PV)	00
Préfet	58	56	02	03,44

Préfet	58	56	02	03,44
Adjoint préfectoral	117	109	00 (08 PV)	00
Sous-préfet	360	352	08	02,22
Adjoint Sous-Préfet	360	320	40	11,11
Chef Traditionnel de 1 <sup>er</sup> degré	80	78	02	02,50
Chef Traditionnel 2 <sup>eme</sup> degré	882	880	02	0,22
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2023</b>	<b>1913</b>	<b>98</b>	<b>04,84</b>

Source : CIS, mars 2017

### 31 - MINISTERE CHARGE DU CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT (CONSUPE)

Interne Secrétaire Permanent du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre délégué</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>100</b>
Secrétaire Général	01	00	01	100
Auditeur Interne	01	01	00	00
Secrétaire permanent au conseil de discipline budgétaire et financière	01	01	00	00
Auditeur	02	02	00	00
Conseiller Technique	02	01	01	50
Chef de division	05	05	00	00
Directeur	01	01	00	00
Sous-directeur et assimilés	26	23	03	11,53
Chef de Service et assimilé	64	50	14	21,87
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>104</b>	<b>84</b>	<b>20</b>	<b>19,23</b>

Source : DAG, mars 2017

## 32 - MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (MINREX)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Ministre Délégué	02	02	00	00
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	PV	00	00	00
Conseiller Technique	03	03	00	00
Inspecteur	02	02	00	00
Directeur et assimilé	12	07	05	41,66
Sous-Directeur et assimilé	42	30	12	28,57
Délégation permanente	02	02	00	00
Chef structure sous tutelle (antenne protocolaire Douala)	01	01	00	00
Chef de Service et assimilé	67	36	31	46,26
Ambassadeur	25	24	01	04
Haut-Commissaire	04	04	00	00
Consul Général et Consul	06	06	00	00
Ministre Conseiller	11	10	01	09,09
1 <sup>er</sup> Conseiller	07	05	02	28,57
2 <sup>e</sup> Conseiller	16	12	04	25
1 <sup>er</sup> Secrétaire	39	33	06	15,38
2 <sup>e</sup> secrétaire	34	30	04	11,76
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>275</b>	<b>209</b>	<b>66</b>	<b>24</b>

Source : DAG, mars 2017

### 33 - MINISTERE EN CHARGE DES MARCHES PUBLICS (MINMAP)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre Délégué</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	02	02	00	00
Directeur général	03	03	00	00
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur	02	01	01	50
Directeur et assimilé	12	11	01	08,33
Sous-Directeur et assimilé	92	87	05	05,43
Chef de service et assimilé	272	250	22	08,08
Chef de service adjoint	213	203	08 (02 PV)	03,75
Délégué Régional	10	09	01	10
Délégué Départemental	58	57	01	01,72
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>668</b>	<b>627</b>	<b>39</b>	<b>05,83</b>

Source : DAG, mars 2017

### 34 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION (MINCOM)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	01	00(01 PV)	00
Inspecteur	03	02	01	33,33
Directeur et assimilés	08	07	01	12,5
Sous-Directeur et assimilé	28	10	18	64,28
Directeur General des structures sous tutelle (CRTV, SOPECAM, CPE, Imprimerie Nationale)	04	03	01	25
Chef de Centre de communication à l'étranger	04	03	01	25
Attaches au Chef de centre	04	01	03	75
Chef de service et assimilé	58	13	45	77,58
Délégué Régional	10	07	03	30
Délégué Départemental	58	54	04	06,89
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>182</b>	<b>104</b>	<b>77</b>	<b>42,54</b>

### 35 - MINISTERE DES TRANSPORTS\* (MINTRANSPORTS)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>Ministre</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Ministre Délégué	01	01	00	00
Secrétaire Général	01	01	00	00
Inspecteur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	02	02	00	00
Inspecteur	04	02	02	50
Directeur	07	04	03	42,85
Sous-Directeur et assimilé	23	16	07	30,43
Chef de service et assimilé	63	40	23	36,50
Directeur General des structures sous tutelle (CNCC, ASECNA, APN, CAMRAIL, CCAA, CAMAIR-CO, ADC, PAD, CNIC, BGFT, PAK)	11	10	01	09,09
PCA	09	09	00	00
DGA	09	09	00	00
Délégué Régional	10	08	02	20
Délégué Départemental	53	44	09	16,98
Chef de service régional	31	25	06	19,35
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>226</b>	<b>173</b>	<b>53</b>	<b>23,45</b>

Source : DAG, mars 2017



# **SOCIETES D'ETAT**



# **DONNEES CHIFFREES**



## 1 - SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur	21	16	05	23,80
Directeur adjoint	12	10	02	16,66
Sous-directeur et assimilé	15	10	05	33,33
Chef de service et assimilé	30	21	09	30
Chef de service adjoint	16	12	04	25
Chef de section	19	12	07	36,84
Chef de secrétariat	18	01	17	94,44
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>133</b>	<b>84</b>	<b>49</b>	<b>36,84</b>

Source SNH, mars 2017

## 2 - AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Conseiller Technique	04	02	02	50
Inspecteur	01	01	00	00
Directeur	11	09	02	18,18
Sous-directeur et assimilé	32	21	11	34,37
Chef de service et assimilé	92	53	39	42,39
Chef de bureau	37	14	23	62,16
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>180</b>	<b>103</b>	<b>77</b>	<b>42,77</b>

Source : DRHART, avril 2017

### 3 - FONDS SPECIAL D'ÉQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur	08	05	03	37,5
Sous-directeur et assimilé	33	23	10	30,30
Chef de service et assimilé	88	59	29	32,95
Chef de bureau départemental	20	13	07	35
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>151</b>	<b>102</b>	<b>49</b>	<b>32,45</b>

Source : DRH, mars 2017

### 4 - SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENTS (SNI)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	00	01	100
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Conseiller Technique	01	01	00	00
Auditeur interne	01	01	00	00
Directeur	03	01	02	66,66
Directeur Adjoint	04	04	00	00
Chef de Division	11	06	05	45,45
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>08</b>	<b>34,78</b>

Source : DRH, 2017

## 5 - CAMEROON RADIO TÉLÉVISION (CRTV)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Conseiller Technique	03	03	00	00
Directeur Central	03	03	00	00
Directeur	31	22	09	29,03
Directeur Adjoint et assimilé	16	13	03	18,75
Sous directeurs et assimilés	116	85	31	26,72
Chef de service et assimilé	328	199	129	39,32
Chef de station	10	07	03	30
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>510</b>	<b>335</b>	<b>175</b>	<b>34,31</b>

Source : DRH, mars 2017

## 6 - IMPRIMERIE NATIONALE

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Chef de service	07	04	03	42,89
Chef de service adjoint	06	04	02	33,33
Chef de bureau	31	18	13	41,93
Chef d'atelier	05	03	02	40
Chef de section	27	19	08	29,62
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>79</b>	<b>51</b>	<b>28</b>	<b>35,44</b>

Source : SA, mars 2017

## 7 - MISSION DE PROMOTION DES MATERIAUX LOCAUX (MIPROMALO)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur	01	01	00	00
Auditeur	02	02	00	00
Chef de département	09	07	02	22,22
Chef de CENTRE	02	02	00	00
Chargé d'étude assistant	03	01	02	66,66
Chef de service	15	10	05	33,33
Chef de bureau	18	11	07	38,88
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51</b>	<b>35</b>	<b>16</b>	<b>31,37</b>

Source : DAF mars 2017

## 8 - INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Inspecteur	01	01	00	00
Chef de département	07	07	00	00
Chef de division	11	08	03	27,27
Chef d'agence régionale	10	07	03	30
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	<b>06</b>	<b>18,75</b>

Source : DAF, mars 2017

## 9 - PALAIS DES CONGRES (PC)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	00	01	100
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général -Adjoint	01	00	01	100
Chef de service et assimilé	08	05	03	37,5
Chef de bureau	05	04	01	20
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>06</b>	<b>37,50</b>

Source : SPEL, mars 2017

## 10 - AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DELECTRICITE (ARSEL)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Conseiller Technique	01	01	00	00
Directeur	05	04	01	20
Sous-directeur et assimilé	13	11	02	15,38
Chef de service et assimilé	21	15	05 (01PV)	23,80
Chef de Pools	06	03	03	50
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>11</b>	<b>22,44</b>

Source : DRH, mars 2017

## 11 - AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	00	00(01 PV)	00
Inspecteur général	03	02	01	33,33
Conseiller Technique	01	00	01	100
Directeur et inspecteur	16	15	01	06,25
Directeur adjoint	02	02	00	00
Sous-directeur et charges d'étude	41	27	14	34,14
Chef de service et assimilé	86	52	34	39,53
Chef de bureau	16	08	08	50
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>168</b>	<b>108</b>	<b>59</b>	<b>35,11</b>

## 12 - INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRAD)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
<b>PCA</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>00</b>
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Directeur	09	09	00	00
Directeur Adjoint	08	06	02	25
Sous-directeur et assimilé	36	26	10	27,77
Chef de service	96	64	32	33,33
Chef de programme	19	12	07	36,84
Chef de laboratoire	30	15	15	50
Chef de bureau	61	45	16	26,22
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>262</b>	<b>180</b>	<b>82</b>	<b>31,29</b>

Source : DRH, mars 2017

### 13 - INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT PUBLIC (ISMP)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	00	01	100
Conseiller Technique	01	01	00	00
Directeur	04	03	01	25
Sous-directeur et assimilé	05	03	02	40
Chef de service et assimilé	07	04	03	42,85
Chef de bureau	06	03	03	50
Professeur /consultant	12	05	07	58,33
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>38</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>44,73</b>

Source : ISMP, avril 2017

### 14 - CREDIT FONCIER (CFC)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Directeur	09	06	03	33,33
Sous-directeur et assimilé	22	16	06	27,27
Chef de service et assimilé	56	33	23	41,07
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>90</b>	<b>58</b>	<b>32</b>	<b>35,55</b>

Source : DAG, mars 2017

## 15 - ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE LA MAGISTRATURE (ENAM)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Conseiller Technique	01	00	01	100
Directeur et assimilés	06	06	00	00
Sous-directeur et assimilé	23	16	07	30,43
Chef de service et assimilé	41	22	19	46,34
Chef de bureau	22	19	03	13,63
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>96</b>	<b>66</b>	<b>30</b>	<b>31,25</b>

Source : DAG, mars 2017

## 16 - CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION ET DE REEDUCATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL ÉMILE LEGER (CNRRPH)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	00	01	100
Directeur Général	01	00	01	100
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Directeur	01	01	00	00
Chef de département et assimilé	05	04	01	20
Chef de service et assimilé	14	08	06	42,85
Chef de service adjoint	03	01	02	66,66
Chef de bureau	26	09	17	65,38
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52</b>	<b>24</b>	<b>28</b>	<b>53,84</b>

Source : DAF, mars 2017

## 17 - OFFICE DU BACCALAUREAT

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCD	01	00	01	100
Directeur	01	01	00	00
Directeur-Adjoint	01	01	00	00
Chef de division	01	01	00	00
Chargé d'étude	06	02	04	66,66
Chef de service	07	06	01	14,28
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>06</b>	<b>35,29</b>

Source : OBC, mars 2017

## 18 - CAMEROON GENERAL CERTIFICATE OF EDUCATION BOARD

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
Chairman	01	01	00	00
Registrar	01	01	00	00
Deputy Registrar of examination	02	01	01	50
Examination officer	07	04	03	42,86%
Chief of service	07	05	02	28,57%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>06</b>	<b>33,33</b>

Source GCE Board, mars 2017

## 19 - SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Directeur Général-Adjoint	01	01	00	00
Directeur	04	02	00 (02 PV)	00
Sous-directeur et assimilé	06	05	01	16,66
Chef de service	15	08	07	46,66
Chef de service adjoint	03	02	01	33,33
Chef de bureau	08	05	03	37,5
Chef de Centre	05	05	00	00
Chef de secteur	19	17	02	10,52
Chef de section	77	67	10	12,98
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>140</b>	<b>114</b>	<b>24</b>	<b>17,14</b>

Source : DRH, mars 2017

## 20 - FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
Conseiller Technique	03	01	02	66,66
Inspecteur General	01	01	00	00
Directeur Central	05	04	01	20
Directeur d'agence Régional	10	09	01	10
Directeur d'agence locale	06	05	01	16,66
Sous-directeur et assimilés	13	08	05	38,46
Chef de service	35	23	12	34,28
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>75</b>	<b>53</b>	<b>22</b>	<b>29,33</b>

Source : DRH, mars 2017

## 21 - ANAFOR

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
PCA	01	01	00	00
Directeur Général	01	01	00	00
DGA	01	01	00	00
Chef d'Antenne régional	03	02	01	33,33
Chef de division	03	02	01	33,33
Chef de service	11	08	03	27,27
Chef de bureau	06	03	03	50
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>08</b>	<b>30,76</b>

Source : DRH, mars 2017

## 22 - CONAC

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
Président	01	01	00	00
Vice-président	01	01	00	00
Membre du comité de coordination	06	06	00	00
Secrétaire permanent	01	01	00	00
Chef de division	03	01	02	66,66
Chargé d'études	06	05	01	16,66
Chef de service	03	03	00	00
Chargé d'études Assistant	06	06	00	00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>03</b>	<b>11,11</b>

Source : SAG, mars 2017

## 23 -ELECAM

Poste de responsabilité	Nombre	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
Président	01	01	00	00
Vice-président	01	00	01	100
Membre du conseil électoral	16	13	05	31,25
<b>Structures d'appui de la Direction Générale des Elections</b>				
Chef de division	04	03	01	25
Chef de Cellule	10	07	03	30
Chargé d'études assistant	19	11	08	42,10
Chef de service	03	02	01	33,33
Chef de bureau	03	01	02	66,66
<b>Démembrements territoriaux</b>				
Délégué régional	10	08	02	
Chef de service régional	48	34	14	
Chef d'agence départementale	54	45	09	
Chef d'Antenne communale	339	268	71	
DGE	01	01	00	
DGEA	01	01	00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>510</b>	<b>395</b>	<b>117</b>	<b>22,94</b>

*Source : CAA, mars 2017*

**ANALYSE, COMMENTAIRES  
ET CLASSEMENT DES  
ADMINISTRATIONS HORMIS  
LES SOCIETES D'ETAT**



L'analyse situationnelle de l'occupation des postes de responsabilité par les femmes et les hommes cible les postes tels qu'ils sont désignés, abstraction faite des équivalences. A titre d'exemple, les Chargés de Missions dans les Services du Premier Ministre sont traités et désignés comme tels et non visés comme assimilés aux Secrétaires Généraux de Ministères. Cette façon de procéder évoque le souci de visualisation de la réalité sans risque d'en occulter certains aspects pourtant significatifs dans le domaine du genre.

**Tableau 1 : Répartition synthétisée des postes par sexe dans les administrations publiques ciblées hormis les sociétés d'Etat**

Poste de responsabilité	Total	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine %
Président du Sénat	01	01	00	00
Président de l'Assemblée Nationale	01	01	00	00
Premier Ministre	01	01	00	00
Ministre d'Etat	02	02	00	00
Ministre	31	25	06	19,35
Ministre Délégué	11	09	02	18,18
Secrétaire Général des Services du Premier Ministre	01	01	00	00
Secrétaire Général Adjoint des Services du Premier Ministre	01	01	00	00
Directeur de Cabinet du Premier Ministre	01	01	00	00
Conseiller Spécial du Premier Ministre	03	02	01	33,33
Secrétaire Général du Sénat	01	01	00	00
Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale	01	01	00	00
Secrétaire d'Etat	09	07	02	22,22

Chargé de Mission dans les Services du Premier Ministre	37	32	05	13,51
Conseiller Technique dans les Services du Premier Ministre	11	10	01	09,09
Secrétaire Général de Ministère	35	30	05	14,28
Inspecteur Général de Services des Ministères(hormis le MINDEF)	45	33	12	26,66
Secrétaire Permanent	02	02	00	00
1 <sup>er</sup> Vice-Président du Sénat	01	01	00	00
1 <sup>er</sup> Vice-Président de l'Assemblée Nationale	01	01	00	00
Vice-Président au Sénat	04	03	01	25
Vice-Président de l'Assemblée Nationale	05	04	01	20
Questeur au Sénat	03	02	01	33,33
Questeur à l'Assemblée Nationale	04	03	01	25
Conseiller Technique dans les Ministères	79	60	19	24,05
Inspecteur de Services des Ministères	168	138	30	17,85
Directeur des Ministères	323	262	61	18,88
Directeur et assimilé à l'Assemblée Nationale	10	07	03	30
Directeur-Adjoint et assimilé à l'Assemblée Nationale	06	04	02	33,33

Sous-Directeur des Ministères	1571	1206	365	23,23
Sous-Directeur et assimilé à l'Assemblée Nationale	89	52	37	41,57
Chargé de Missions à l'Assemblée Nationale	10	08	02	20
Chargé d'Etudes dans les Services du Premier Ministre	44	31	13	29,55
Chef de Service et assimilés des Ministères	5561	4145	1416	25,46
Chef de service et assimilé à l'Assemblée Nationale	147	87	60	40,81
Chef de Service-Adjoint au Sénat	14	08	06	42,85
Secrétaire au Sénat	08	05	03	37,50
Secrétaire à l'Assemblée Nationale	12	07	05	41,66
Chef de bureau et assimilé à l'Assemblée Nationale	95	47	48	50,52
Délégué Régional de Ministères	300	248	52	17,33
Délégué Départemental de Ministères	1308	1131	177	13,53
<b>TOTAL</b>	<b>9943</b>	<b>7611</b>	<b>2336</b>	<b>23,48</b>

L'analyse du tableau ci-dessus débouche sur les constats suivants :

- des 9943 postes recensés, 7611 sont occupés par des hommes, soit 76,54%, contre 2336 pour les femmes, soit 23,46 % ;
- la représentativité des femmes affiche un score vierge dans certains postes, notamment, les Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat, le Premier Ministre, les Ministres d'Etat, le Secrétaire Général du Sénat, le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale, le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre, le 1er Vice-Président du Sénat, le 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Dans les autres postes, la représentation féminine n'atteint ou ne dépasse les 30% que dans certains cas, notamment les Ministres délégués (18,18%), les Secrétaires à l'Assemblée Nationale (41,66%), les Chefs Services-Adjoints du Sénat (42,85%), les Chefs de Services de l'Assemblée Nationale (40,81%), les Chefs de Bureaux de l'Assemblée Nationale (50,52%). Il y aurait lieu de remarquer que les effectifs féminins croissent à des niveaux de poste pour ainsi dire opérationnels ou d'exécution. Ces effectifs sont résiduels au fur et à mesure que l'on remonte vers les positions stratégiques et/ou de pouvoir. A ce niveau, d'ailleurs, les responsables de sexe féminin identifiés occupent des positions d'accompagnement (Vice-Présidents de l'Assemblée Nationale ou du Sénat) ;

- en ce qui concerne les départements ministériels, plus précisément les représentations régionales des Ministères, l'on dénombre 300 Délégués Régionaux dont 248 hommes (82,66%), contre 52 femmes (17,33%). Pour ce qui est des Délégués départementaux, ils sont au nombre de 1308, avec 1131 hommes (86,46%) et 177 femmes (13,53%) ;
- certains Ministères n'ont pas d'Inspecteur Général femme :

- |               |               |
|---------------|---------------|
| • MINEPIA ;   | • MINTSS ;    |
| • MINRESI ;   | • MINSEP ;    |
| • MINESUP ;   | • MINEE ;     |
| • MINEFOP ;   | • MINPOSTEL ; |
| • MINPMEESA ; | • MINHDU ;    |
| • MINAS ;     | • MINFOF ;    |
| • MINTP ;     | • MINEPDED ;  |
| • MINFOPRA ;  | • MINDCAF ;   |
| • MINJEC ;    | • MINATD ;    |
| • MINMIDT ;   | • MINREX.     |

- Les cas de Ministères sans Délégué Régional de sexe féminin retiennent l'attention: MINEPIA, MINJUSTICE, MINMIDT, MINPOSTEL, MINEPAT, MINHDU, MINDCAF.

- Enfin, il ya des Ministères sans Secrétaire Général femme : MINDEF, MINEPIA, MINESUP, MINPROFF, MINEFOP, MINESEC, MINJUSTICE, MINTP, MINFOPRA, MINADER, MINJEC, MINMIDT, MINTSS, MINSEP, MINEDUB, MINCOMMERCE, MINEE, MINPOSTEL, MINEPAT, MINHDU.

**Tableau 2 : Classement des Ministères selon l'occupation du poste de Secrétaire Général et de Directeur**

<b>MINISTERE</b>	<b>Taux de Représentativité Féminine</b>	<b>RANG</b>
MINPMEESA	50	1 <sup>er</sup>
MINJEC	44,44	2 <sup>ème</sup>
MINJUSTICE	40	3 <sup>ème</sup>
MINREX	38,46	4 <sup>ème</sup>
MINTRANSPORT	37,5	5 <sup>ème</sup>
MINAS	33,33	6 <sup>ème</sup>
MINFOPRA	33,33	7 <sup>ème</sup>
MINDCAF	33,33	8 <sup>ème</sup>
MINPROFF	33,33	9 <sup>ème</sup>
MINEFOP	28,57	10 <sup>ème</sup>
MINTSS	28,57	11 <sup>ème</sup>
MINEPAT	28,57	12 <sup>ème</sup>
MINADER	25	13 <sup>ème</sup>
MINMIDT	22,22	14 <sup>ème</sup>
MINRESI	20	15 <sup>ème</sup>
MINEDUB	20	16 <sup>ème</sup>
MINFOF	16,66	17 <sup>ème</sup>
MINESUP	16,66	18 <sup>ème</sup>
MINSEP	16,66	19 <sup>ème</sup>
MINSANTE	16,12	20 <sup>ème</sup>
CONSUPE	14,28	21 <sup>ème</sup>
MINATD	12,5	22 <sup>ème</sup>
MINCOMMERCE	12,5	23 <sup>ème</sup>
MINHDU	12,5	24 <sup>ème</sup>
MINTOUL	11,11	25 <sup>ème</sup>
MINCOM	11,11	26 <sup>ème</sup>
MINESEC	10	27 <sup>ème</sup>
MINPOSTEL	10	28 <sup>ème</sup>
MINTP	08,33	29 <sup>ème</sup>
MINAC	08,33	30 <sup>ème</sup>
MINMAP	07,69	31 <sup>ème</sup>
MINEE	00	32 <sup>ème</sup>
MINEPDED	00	33 <sup>ème</sup>
MINEPIA	00	34 <sup>ème</sup>
MINDEF	00	35 <sup>ème</sup>

Dans ce classement, le MINPMEESA est premier avec 50%, et les MINJUSTICE, MINPOSTEL et MINDUB occupent le dernier rang avec un score vierge de 00%.

**Tableau 3 : Classement des administrations selon l'occupation des postes d'inspecteur Général, de Conseiller Technique et d'Inspecteur**

Administration	Taux de représentation féminine	Rang
MINPROFF	80%	1 <sup>er</sup>
MINAC	50%	2 <sup>ème</sup>
CONSUPE	50%	2 <sup>ème</sup> ex
MINPMEESA	40%	3 <sup>ème</sup>
MINEPAT	40%	3 <sup>ème</sup> ex
MINEPDED	40%	3 <sup>ème</sup> ex
MINFOPRA	40%	3 <sup>ème</sup> ex
MINJUSTICE	33,33%	4 <sup>ème</sup>
MINTSS	33,33%	4 <sup>ème</sup> ex
MINDCAF	28,57%	5 <sup>ème</sup>
MINTRANSPORT	28,57%	5 <sup>ème</sup> ex
MINMIDT	25%	6 <sup>ème</sup>
MINEDUB	25%	6 <sup>ème</sup> ex
MINHDU	25%	6 <sup>ème</sup> ex
MINSANTE	23,80%	7 <sup>ème</sup>
MINJEC	22,22%	8 <sup>ème</sup>
MINADER	20%	9 <sup>ème</sup>
MINAS	20%	9 <sup>ème</sup> ex
MINCOMMERCE	20%	9 <sup>ème</sup> ex
MINFOF	20%	9 <sup>ème</sup> ex
MINTOUL	20%	9 <sup>ème</sup> ex
MINESUP	18,18%	10 <sup>ème</sup>
MINMAP	16,66%	11 <sup>ème</sup> ex
MINCOM	16,66%	11 <sup>ème</sup> ex
MINRESI	16,66%	11 <sup>ème</sup> ex
MINEPIA	16,66%	11 <sup>ème</sup> ex
MINATD	13,33%	12 <sup>ème</sup> ex
MINESEC	12,5%	13 <sup>ème</sup>
MINFOP	10%	14 <sup>ème</sup>
MINPOSTEL	10%	14 <sup>ème</sup> ex
MINDEF	04,54%	15 <sup>ème</sup>
MINEE	00%	16 <sup>ème</sup>
MINREX	00%	16 <sup>ème</sup> ex
MINSEP	00%	16 <sup>ème</sup> ex
MINTP	00%	16 <sup>ème</sup> ex

Le tableau n°3 classe les ministères selon l'occupation des postes de Secrétaire Général, de Conseiller Technique et d'Inspecteur. Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille arrive en tête avec 80%, suivi du MINAC (50%) du CONSUPE (50%), 3<sup>ème</sup> execo. Les MINTP, MINEE, MINREX et MINSEP sont derniers dans ce classement, avec un taux de représentation féminine égale à 0.

### CLASSEMENT PAR SECTEUR

Comme lors des éditions antérieures, l'enquête examine la situation des femmes à l'intérieur des secteurs d'activité. Les secteurs tels qu'ils apparaissent dans le présent travail ne sont autres que ceux retenus dans le DSCE. Les administrations relevant d'un même secteur sont comparées entre elles, et les secteurs entre eux.

**Tableau 4: Secteur des infrastructures**

Administration	Nombre de poste de responsabilité	Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité	Taux de représentation féminine(%)	Rang
MINTRANSPORT	226	53	23,45	1 <sup>er</sup>
MINPOSTEL	162	34	20,98	2 <sup>ème</sup>
MINEE	249	50	20,08	3 <sup>ème</sup>
MINDCAF	532	102	19,17	4 <sup>ème</sup>
MINHDU	300	53	17,66	5 <sup>ème</sup>
MINTP	632	37	05,85	6 <sup>ème</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>2101</b>	<b>329</b>	<b>15,65</b>	

**Tableau 5 : Secteur rural**

Administration	Nombre de poste de responsabilité	Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité	Taux de représentation féminine(%)	Rang
MINEPDED	513	124	24,17	1 <sup>er</sup>
MINEPIA	196	32	16,32	2 <sup>ème</sup>
MINFOF	266	36	13,53	3 <sup>ème</sup>
MINADER	718	71	09,88	4 <sup>ème</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>1693</b>	<b>263</b>	<b>15,53</b>	

**Tableau 6 : Secteur de l'industrie et des services**

Administration	Nombre de poste de responsabilité	Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité	Taux de représentation féminine(%)	Rang
MINTOUL	220	90	40,90	1 <sup>er</sup>
MINPMEESA	174	68	39,08	2 <sup>ème</sup>
MINRESI	179	58	32,40	3 <sup>ème</sup>
MINCOMMERCE	189	51	26,98	4 <sup>ème</sup>
MINMIDT	339	64	18,87	5 <sup>ème</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>1101</b>	<b>331</b>	<b>30,06</b>	

**Tableau 7 : secteur de la gouvernance**

Administration	Nombre de poste de responsabilité	Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité	Taux de représentation féminine(%)	Rang
MINFOPRA	169	59	34,91	1 <sup>er</sup>
MINREX	275	66	24	2 <sup>ème</sup>
CONSUE	104	20	19,23	3 <sup>ème</sup>
MINJUSTICE	613	115	18,76	4 <sup>ème</sup>
MINMAP	668	39	05,83	5 <sup>ème</sup>
MINATD	2023	98	04,84	6 <sup>ème</sup>
MINDEF	217	10	04,60	7 <sup>ème</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>4069</b>	<b>405</b>	<b>09,95</b>	

**Tableau 8 : secteur de l'éducation**

Administration	Nombre de poste de responsabilité	Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité	Taux de représentation féminine(%)	Rang
MINEDUB	257	97	37,74	1 <sup>er</sup>
MINESUP	1219	244	20,01	2 <sup>ème</sup>
MINESEC	3271	498	15,22	3 <sup>ème</sup>
MINEFOP	651	54	08,29	4 <sup>ème</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>5398</b>	<b>893</b>	<b>16,54</b>	

**Tableau 9: secteur social et santé**

Administration	Nombre de poste de responsabilité	Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité	Taux de représentation féminine(%)	Rang
MINPROFF	389	253	65,03	1 <sup>er</sup>
MINAS	156	76	48,71	2 <sup>ème</sup>
MINTSS	102	42	41,17	3 <sup>ème</sup>
MINAC	207	61	29,46	4 <sup>ème</sup>
MINJEC	1200	342	28,50	5 <sup>ème</sup>
MINSANTE *	969	216	22,29	6 <sup>ème</sup>
MINSEP	591	70	11,84	7 <sup>ème</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>3614</b>	<b>1060</b>	<b>29,33</b>	

\* *La santé constitue à elle seule tout un secteur*

S'agissant du secteur des infrastructures, aucune administration n'atteint 30% de représentation féminine. Le MINTRANSPORT est tout de même du lot avec 23,45%, et le MINTP ferme la queue avec 05,85%. Les autres ministères franchissent à peine la barre de 20%.

Pour ce qui est du secteur rural, la situation est identique. Le MINEPDED, qui arrive en tête est le borgne dans l'univers des aveugles du point de vue du genre. Le MINADER occupe la dernière position avec 09,88%.

Des progrès remarquables apparaissent dans le secteur des industries et services. Le MINTOUL (1<sup>er</sup>), le MINPMEESA (2<sup>ème</sup>), le MINRESI affichent des scores au-delà des plafonds de Beijing (30%); le MINMIDT avec 18,87% a encore du chemin à faire.

Quant au secteur de la Gouvernance, seul le MINFOPRA atteint 34,91% de représentation féminine, le dernier dans le classement étant le MINATD (04,84%), le MINREX également (04,60%).

Dans le secteur de l'éducation, une seule administration se fait distinguer. Il s'agit du MINEDUB (37,74%). Le MINEFOP est le dernier dans le classement avec 08,29%. Les autres Ministères se situent, comme le dernier, en deçà de la norme.

Enfin, pour ce qui est des secteurs social et santé, les portes étendards sont le MINPROFF (65,03%), le MINAS (48,71%) et le MINTSS (41,17%). Le MINSEP occupe la dernière place.

D'une manière générale, le secteur industrie et services arrive en tête avec 30,06%, suivi du secteur sociale (29,33%).

Le secteur gouvernance occupe la dernière place (09,95%). Ce secteur n'a jamais pu atteindre 30% de représentation féminine depuis 2015.

Le tableau comparatif des secteurs entre 2015 et 2017 se présente comme suit :

**Tableau 10 : occupation des postes de responsabilité par les femmes et les hommes dans les secteurs de 2015 à 2017.**

Secteur	2015	2017
Infrastructures	19,05%	15,65%
Secteur rural	14,09%	15,53%
Industrie et service	31,38%	30,06%
Gouvernance	14,34%	09,95%
Education	13,78%	16,54%
Secteur social et santé	23,93%	29,33%

L'analyse comparative révèle également des écarts entre les ministères. Elle met en évidence des situations de progression et des cas de régression significatifs.

**Tableau 11 : occupation des postes de responsabilité par les hommes et les femmes dans les Ministères entre 2015 et 2017.**

MINISTERE	Taux de Représentativité Féminine(%)	
	2015	2017
MINEFOP	20,85	08,29
MINSANTE	42,42	22,29
MINRESI	32,86	32,40
MINJUSTICE	20,87	18,76
MINAS	34,45	48,71
MINTP	10,63	05,85
MINFOPRA	24,52	34,91
MINEDUB	27,50	37,74
MINPROFF	59,05	65,03
MINPOSTEL	21,37	20,98
MINREX	18,63	24
MINTRANSPORT	26,85	23,45
MINTOUL	44,37	40,90
MINTSS	34,58	41,17
CONSUPE	16,81	19,23
MINAC	29,70	29,46
MINADER	14,48	09,88
MINATD	04,38	04,84
MINCOMMERCE	26,34	26,98
MINCOM	39,44	42,54
MINDCAF	23,43	19,17
MINEE	17,58	20,08
MINEPAT	22,25	25,45
MINEPDED	16,58	24,17
MINESEC	11,94	15,22
MINESUP	18,58	20,01
MINFOF	09,16	13,53
MINHDU	17,02	17,66
MINJEC	31,14	28,50
MINMAP	12,40	05,83
MINPMEESA	31,87	39,08
MINSEP	08,97	11,84
MINEPIA	15,16	16,32
MINMIDT	28,80	18,87
MINDEF	--	04,60

Il ressort du tableau ci-dessus que des 35 départements ministériels touchés par l'enquête, 9 (25,71%) ont réalisé ou dépassé la norme internationale de 30% en 2017. Il s'agit des ministères suivants :

- MINPROFF (65,03%);
- MINAS (48,71%);
- MINCOM (42,54%);
- MINTSS (41,17%);
- MINTOUL (40,90%);
- MINPMEESA (39,08%);
- MINEDUB (37,74%);
- MINFOPRA (34,91%);
- MINRESI (32,40%);

**Tableau 12 : Classement des Ministères selon le nombre de femmes promues, de 2015 à 2017**

MINISTERE	2015	TRF	2017	TRF
MINPROFF	1 <sup>er</sup>	59,05	1 <sup>er</sup>	65,03
MINAS	5 <sup>ème</sup>	34,45	2 <sup>ème</sup>	48,71
MINCOM	3 <sup>ème</sup>	39,44	3 <sup>ème</sup>	42,54
MINTSS	4 <sup>ème</sup>	34,58	4 <sup>ème</sup>	41,17
MINTOUL	2 <sup>ème</sup>	44,37	5 <sup>ème</sup>	40,90
MINPMEESA	7 <sup>ème</sup>	31,87	6 <sup>ème</sup>	39,08
MINEDUB	11 <sup>ème</sup>	27,50	7 <sup>ème</sup>	37,74
MINFOPRA	14 <sup>ème</sup>	24,52	8 <sup>ème</sup>	34,91
MINRESI	6 <sup>ème</sup>	32,86	9 <sup>ème</sup>	32,40
MINAC	9 <sup>ème</sup>	29,70	10 <sup>ème</sup>	29,46
MINJEC	8 <sup>ème</sup>	31,14	11 <sup>ème</sup>	28,50
MINCOMMERCE	13 <sup>ème</sup>	26,34	12 <sup>ème</sup>	26,98
MINEPAT	17 <sup>ème</sup>	22,25	13 <sup>ème</sup>	25,45
MINEPDED	26 <sup>ème</sup>	16,58	14 <sup>ème</sup>	24,17
MINREX	21 <sup>ème</sup>	18,63	15 <sup>ème</sup>	24
MINTRANSPORT	12 <sup>ème</sup>	26,85	16 <sup>ème</sup>	23,45

MINSANTE	29 <sup>ème</sup>	14,27	17 <sup>ème</sup>	22,29
MINPOSTEL	18 <sup>ème</sup>	21,37	18 <sup>ème</sup>	20,98
MINEE	23 <sup>ème</sup>	17,58	19 <sup>ème</sup>	20,08
MINESUP	22 <sup>ème</sup>	18,58	20 <sup>ème</sup>	20,01
CONSUPE	25 <sup>ème</sup>	16,81	21 <sup>ème</sup>	19,23
MINDCAF	15 <sup>ème</sup>	23,43	22 <sup>ème</sup>	19,17
MINMIDT	10 <sup>ème</sup>	28,80	23 <sup>ème</sup>	18,87
MINJUSTICE	20 <sup>ème</sup>	20,62	24 <sup>ème</sup>	18,76
MINHDU	24 <sup>ème</sup>	17,02	25 <sup>ème</sup>	17,66
MINEPIA	27 <sup>ème</sup>	15,16	26 <sup>ème</sup>	16,32
MINESEC	31 <sup>ème</sup>	11,94	27 <sup>ème</sup>	15,22
MINFOF	33 <sup>ème</sup>	09,16	28 <sup>ème</sup>	13,53
MINSEP	34 <sup>ème</sup>	08,97	29 <sup>ème</sup>	11,84
MINADER	28 <sup>ème</sup>	14,48	30 <sup>ème</sup>	09,88
MINEFOP	19 <sup>ème</sup>	20,85	31 <sup>ème</sup>	08,29
MINTP	32 <sup>ème</sup>	10,63	32 <sup>ème</sup>	05,85
MINMAP	30 <sup>ème</sup>	12,40	33 <sup>ème</sup>	05,83
MINATD	35 <sup>ème</sup>	04,38	34 <sup>ème</sup>	04,84
MINFI	16 <sup>ème</sup>	22,95	-----	-----
MINDEF	-----	-----	35 <sup>ème</sup>	04,60

Les informations rassemblées signalent des progrès notables dans certains cas. A titre d'illustration, le MINAS enregistrait un taux de représentation féminine de 34,45% en 2015. En 2017, ce taux est monté à 48,71%, soit une progression de 14,26%. Il en va de cette administration comme du MINTSS qui passe de 34,58% en 2015, à 41,17 en 2017, du MINCOM qui passe de 39,44% à 42,54% au cours de la même période. C'est le cas également du MINP-MEESA qui va de 31,87% à 39,08%, soit une progression de 07,21%.

Il est également, hélas, des cas de régression. A titre d'illustration, le MINEFOP est passé de 20,85% à 08,29%, le MINTP de 10,63% à 05,85%, le MINDCAF de 23,43% à 19,17%.

Ainsi, nous avons des cas de progression dans 20 administrations, (58,83%) et 14 cas de régression, (41,17%).

Toutefois, hormis le MINPROFF (59,05%) en 2015 et 65,03% en 2017, aucune

des administrations explorées n'a franchi le cap des 50% recommandés tant par l'Union Africaine que par l'initiative 50-50 des Nations Unies. Il y en a d'ailleurs qui n'ont même pas atteint les 30% de Beijing au cours des deux exercices de référence :

- MINFOF (09,16 % et 13,53%);
- MINJUSTICE (20,62 % et 18,76 %);
- MINPOSTEL (21,37% et 20,98%);
- MINREX (18,63% et 24%);
- MINTRANSPORT (26,85% et 23,45%);
- MINAC (29,70% et 29,46%);
- MINADER (14,48% et 09,88%);
- MINCOMMERCE (26,34% et 26,98%);
- MINCAF (23,43% et 19,17%);
- MINEE (17,58% et 20,08%);
- MINEPAT (22,25% et 25,45%);
- MINEPDED (16,58% et 24,17%);
- MINESEC (11,94% et 15,22%);
- MINEFOP (20,85% et 08,29%);
- MINSEP (08,97% et 11,84%);
- MINMIDT (28,80% et 18,87%);
- MINSANTE (14,27 % et 22,29 %);
- MINESUP (18,58 % et 20,01%);
- MINHDU (17,02 % et 17,66 %);
- MINEPIA (15,16 % et 16,32 %);
- CONSUPE (16,81 % et 19,23 %);
- MINTP (10,63 % et 05,85 %);
- MINMAP (12,40 % et 05,83 %);
- MINATD (04,38 % et 04,84 %).

Ces départements ministériels représentent 70,58%.

**Tableau 13 : Classement des administrations (Ministères) selon le nombre de femmes Délégués Régionaux et Départementaux**

Ministère	Nombre de Délégué	Femmes	Taux de représentation féminine	Rang
MINPROFF	63	35	55,55%	1 <sup>er</sup>
MINTSS	10	04	40%	2 <sup>ème</sup>
MINAS	68	26	38,23%	3 <sup>ème</sup>
MINTOUL	55	18	32,72%	4 <sup>ème</sup>
MINRESI	10	03	30%	5 <sup>ème</sup>
MINSANTE	10	03	30%	5 <sup>ème ex</sup>
MINPMEESA	68	18	26,47%	6 <sup>ème</sup>
MINEDUB	68	18	26,47%	6 <sup>ème ex</sup>
MINFOPRA	10	02	20%	7 <sup>ème</sup>
MINADER	10	02	20%	7 <sup>ème ex</sup>
MINJEC	68	13	19,11%	8 <sup>ème</sup>
MINTRANSPORTS	63	11	17,46%	9 <sup>ème</sup>
MINAC	68	11	16,17%	10 <sup>ème</sup>
MINESEC	68	08	11,76%	11 <sup>ème</sup>
MINEPAT	68	08	11,76%	11 <sup>ème ex</sup>
MINCOM	68	07	10,29%	12 <sup>ème</sup>
MINEPDED	68	06	08,82%	13 <sup>ème</sup>
MINEFOP	68	05	07,35%	14 <sup>ème</sup>
MINSEP	68	05	07,35%	14 <sup>ème ex</sup>
MINCOMMERCE	68	05	07,35%	14 <sup>ème ex</sup>

MINEE	68	05	07,35%	14 <sup>ème</sup> ex
MINEPIA	68	04	05,88%	15 <sup>ème</sup>
MINDCAF	68	04	05,88%	15 <sup>ème</sup> ex
MINMINDT	65	03	04,61%	16 <sup>ème</sup>
MINFOF	68	02	02,94%	17 <sup>ème</sup>
MINMAP	68	02	02,94%	17 <sup>ème</sup> ex
MINTP	68	01	01,47%	18 <sup>ème</sup>
MINJUSTICE	10	00	00	19 <sup>ème</sup>
MINPOSTEL	10	00	00	19 <sup>ème</sup> ex
MINHDU	68	00	00	19 <sup>ème</sup> ex

**NB: Les Ministères suivants n'ont pas de délégations régionales :**  
CONSUPE, MINDEF, MINREX, MINESUP, MINATD.

La 3<sup>ème</sup> édition du Palmarès Genre analyse également les données selon l'occupation des postes de Ministre d'Etat, de Ministre, de Ministre Délégué, de Secrétaire d'Etat et de Secrétaire Général de Ministères au titre de l'exercice 2017.

**Tableau 14 : Occupation du poste de Ministre d'Etat**

Nombre de Ministères	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
02	02	00	00

**Tableau 15 : Occupation du poste de Ministre**

Nombre de Ministères	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
35	29	06	17,14

**Tableau 16 : Occupation du poste de Ministre Délégué \***

Nombre de Ministères	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
10	09	02	20

**Tableau 17 : Occupation du poste de Secrétaire d'Etat**

Nombre de Ministères	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
09	07	02	22,22

**Tableau 18 : Occupation du poste de Secrétaire Général**

Nombre de Ministères	Hommes	Femmes	Taux de représentation féminine
35	30	05	14,28

\* **Ministères ayant un Ministre Délégué** : MINMAP, CONSUPE, MINDEF, MINADER, MINTRANSPORTS, MINJUSTICE, MINEPAT, MINREX, MINEPDED, MINATD.

Il faut préciser qu'il y a au total 11 Ministres Délégués répartis dans 10 départements ministériels.

Certaines administrations méritent une attention particulière, en raison de leur spécificité. Il s'agit de l'Assemblée Nationale, (Chambre basse du Parlement), du Sénat (Chambre haute), du Ministère de la Défense, du Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie et du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

S'agissant de l'Assemblée Nationale, 180 députés y siègent, dont 124 hommes (68,88%) et 56 femmes (31,11%). L'écart de genre est perceptible. Il est de l'ordre de 37,77%. Néanmoins le Cameroun est classé parmi les pays ayant atteint voire dépassé la norme internationale de 30% fixée par le programme et la plateforme d'Action de Beijing.

Pour ce qui est de l'occupation des postes au sein de l'auguste chambre, les gaps sont tout aussi observables.

Le Président est un homme (00% de représentation féminine); le 1er Vice-Président aussi (00% de représentation féminine).

Il y a 05 Vice-Présidents, 04 hommes (80%) et 01 femme (20%). Au poste de Questeur, l'on dénombre 03 hommes (75%), et 01 femme (25%).

Dans l'Administration Générale, 372 postes sont recensés. 215 sont occupés par les hommes (57,80%), contre 157 pour les femmes (42,20%).

Quant au Sénat, 21 femmes sont Sénateurs (21%), contre 79 hommes (79%). Les femmes occupent 32,55% de la totalité des postes au sein de l'Administration Générale de la Chambre haute, contre 67,45% pour les hommes.

S'agissant des Services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le sommet est occupé par les hommes, à savoir le Premier Ministre, le Directeur du Cabinet, le Secrétaire Général et le Secrétaire Général-Adjoint. Le reste de positions se partage entre les femmes et les hommes, non sans écarts notables:

03 Conseillers Spéciaux dont 02 hommes (66,66%), 01 femme (33,33%); 11 Conseillers Techniques, 10 hommes (90,90%), 01 femme (09,09%), soit un gap de 81,81%. Il en va des Conseillers Techniques comme des Chargés de Missions. 37 au total dont 32 hommes (86,48%), et 05 femmes (13,51%). En somme sur les 230 postes recensés, 170 reviennent aux hommes (73,91%) et 60 aux femmes (26,08%).

En ce qui concerne le MINDEF, l'asymétrie est plus que visible et saillante 00 % de représentation féminine dans les postes stratégiques suivants:

- Ministre;
- Secrétaire d'Etat;
- Chef d'Etat Major des Armées;
- Chef d'Etat Major d'Armée;
- Contrôleur Général des Armées;
- Inspecteur Général des Armées;
- Inspecteur Général de la Gendarmerie;
- Directeur Central Gendarmerie / Armée;
- Major Général d'Armées;
- Contrôleur des Armées.

L'on trouve tout de même 01 femme parmi les 08 Inspecteurs des Armées (0,001%), 01 parmi les 09 Directeurs-Adjoints (0,001%), 01 parmi les 08 Conseillers Techniques du Ministre (0,001%), 01 parmi les 18 Attachés de Défense et les Conseillers Militaires (0,0005%) et, enfin, 02 sur les 10 Présidents de tribunaux militaires (0,002%).

Pour ce qui est du MINATD, l'intérêt porte sur le Commandement Territorial: Gouverneur de Région, Secrétaires Généraux des Services du Gouverneur, Inspecteurs Généraux des Services régionaux, Préfets, etc.

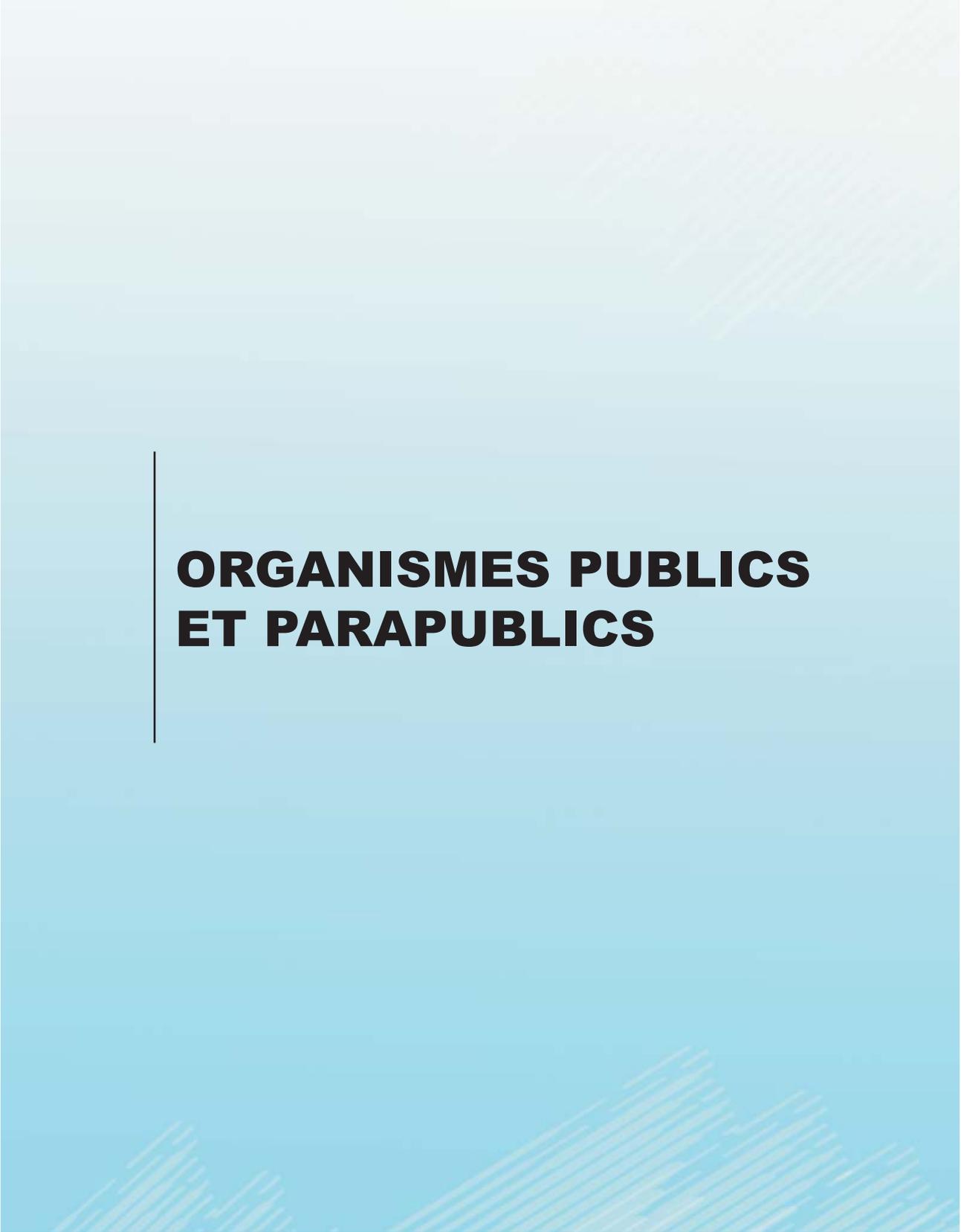
Aucune femme n'est Gouverneur de Région. Il y a 01 femme Secrétaire Général de Région (10%), contre 09 hommes (90%), 02 femmes Préfets parmi les 58 nommés (03,58%), 08 sont Sous-Préfets (02,22%). Il faut noter qu'en 2015, l'on comptait 07 femmes Sous-Préfets.

En tout état de cause, les femmes occupent moins de 06% des postes au sein

des services du MINATD et à peine 03% dans le Commandement territorial. Enfin, le MINJUSTICE. L'analyse cible certains postes, en l'occurrence les Régisseurs de prison et les Chefs de juridictions. Il y a 76 Régisseurs de prison, 73 hommes (96,05%) et 03 femmes (03,94%).

Pour ce qui est des Chefs de juridictions, 382 sont recensés, soit 314 hommes (82,20%) et 68 femmes (17,80%).

Il s'en suit que le gap reste considérable entre les hommes et les femmes au sein de ces administrations spécifiques.



**ORGANISMES PUBLICS  
ET PARAPUBLICS**



L'analyse genre de l'occupation des postes de représentativité dans les organismes ciblés se fait selon les critères suivants :

- taux de représentation des femmes dans les structures touchées par l'enquête, tous postes confondus ;

- répartition par sexe des Présidents de Conseils d'Administration;
- répartition par sexe des Directeurs Généraux ;
- répartition par sexe des Directeurs Généraux-Adjoints (le cas échéant);
- ventilation par sexe des Conseillers Techniques
- ventilation par sexe des postes de Directeur;
- ventilation par sexe des postes de Sous-Directeur et de Chef de Service.

L'organigramme pouvant varier d'une structure à l'autre, les analyses se veulent flexibles afin de tenir compte des spécificités.

Un classement des structures est proposé à la fin, sous le rapport de la représentativité quantitative et qualitative des femmes au sein de ces institutions dont le poids et l'apport sont importants pour l'économie nationale, la vie de tous les secteurs d'activités, la stimulation, la relance et la consolidation tant de la croissance que de la gouvernance et la poursuite des Objectifs de Développement Durable.

**Tableau 19 : Synthèse des données sur la situation des femmes au sein des structures tous postes confondus:**

Structures enquêtées	Nbre total de postes recensés	Hommes	Femmes	Taux de représentativité féminine
23	2743	1880	859	31,31

Il ressort de ce tableau de synthèse que les femmes occupent 859 des 2743 postes de responsabilité pourvus au sein des institutions visitées, contre 1880 chez les hommes (68,69 %). Il faut signaler qu'il y a 04 postes vacants.

**Tableau 20 : Occupation du poste de PCA**

Structures enquêtées	Postes pourvus	Occupés par les hommes	Occupés par les femmes	Taux de représentation féminine
19	19	17	02	10,52

Il convient de souligner que la CONAC et ELECAM n'ayant pas de PCA, sont exclus de l'analyse à ce niveau d'appréciation. Toujours est-il que des 19 PCA répertoriés, 17 sont des hommes (89,48%) et 02 des femmes (10,52%)

**Tableau 21 : occupation du poste de Directeur Général**

Structures enquêtées	Postes pourvus	Occupés par les hommes	Occupés par les femmes	Taux de représentation féminine
21	21	19	02	09,52

21 postes de Directeur Général ont été recensés en lien avec notre échantillon. 19 sont occupés par les hommes (90,48%) et 02 par les femmes (09,52%). Il reste entendu que l'enquête assimile le Directeur de l'Office du Baccalauréat et celui du Cameroon General Certificate of Education Board à Directeur Général, au regard, non pas des textes en la matière, mais de leur positionnement stratégique et de l'étendue du mandat des institutions concernées.

Par ailleurs, ELECAM et la CONAC font l'objet d'un traitement à part.

**Tableau 22: Occupation du poste du Directeur Général-Adjoint**

Nombre de Structures enquêtées disposant d'un DGA	Occupés par les hommes	Occupés par les femmes	Taux de représentation féminine
19	28	03	03,11

Il convient de noter que la SNH seule a 21 Directeurs. Les statistiques compilées pour le compte des 19 structures enquêtées révèlent un taux de représentation féminine de 03,11% dans les postes de Directeur Général-Adjoint en 2017.

**Tableau 23 : Occupation des postes de Directeur et de Conseiller Technique**

Structures enquêtées	Postes recensés	Occupés par les hommes	Occupés par les femmes	Taux de représentation féminine
11	122	93	29	23,77

L'enquête a touché 11 structures, et identifié 122 postes de Directeurs, dont 93 occupés par les hommes (76,23%) et 29 par les femmes (23,77%). La chute des chiffres relatifs au nombre des structures visitées est le corolaire de la variabilité des organigrammes. Ainsi, la SNI, l'Imprimerie Nationale, l'INS, pour ne citer que ces institutions, n'ont pas de Directeur. Même si l'on peut trouver des correspondances ou des équivalences en termes de charge de travail et de responsabilités stratégiques, managériales et opérationnelles, la méthodologie insiste sur le traitement des postes conformément à leur désignation dans les organigrammes. Par exemple, les Auditeurs au sein de la MIPROMALO sont ciblés comme tels, impasse faite sur les équivalences avec des postes de même niveau dans d'autres structures.

**Tableau 24 : occupation des postes au sein de la CONAC et d'ELECAM**

Structures	Postes pourvus	Occupés par les hommes	Occupés par les femmes	Taux de représentation féminine
02	537	419	120	22,34

De ce tableau synthétique, il ressort que les effectifs féminins sont manifestement inférieurs aux effectifs masculins. Il en va même de l'ensemble des structures publiques et parapubliques enquêtées. Les structures peuvent être classés sous ce rapport ainsi que cela apparaît dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 25 : Classement des structures selon le niveau de sensibilité genre**

Structures	Taux de représentation féminine	Rang
CNRRPH	53,84	1 <sup>er</sup>
ISMP	44,73	2 <sup>ème</sup>
ART	42,77	3 <sup>ème</sup>
PC	37,50	4 <sup>ème</sup>
CF	35,55	5 <sup>ème</sup>
Imprimerie Nationale	35,44	6 <sup>ème</sup>
Office du BAC	35,29	7 <sup>ème</sup>
ARMP	35,11	8 <sup>ème</sup>
SNH	34,84	9 <sup>ème</sup>
SNI	34,78	10 <sup>ème</sup>
CRTV	34,31	11 <sup>ème</sup>
MIPROMALO	34	12 <sup>ème</sup>
GCE BOARD	33,33	13 <sup>ème</sup>
FEICOM	32,45	14 <sup>ème</sup>
IRAD	31,29	15 <sup>ème</sup>
ENAM	31,25	16 <sup>ème</sup>
ANAFOR	30,76	17 <sup>ème</sup>
FNE	29,33	18 <sup>ème</sup>
ARSEL	24,49	19 <sup>ème</sup>
ELECAM	22,94	20 <sup>ème</sup>
INS	18,75	21 <sup>ème</sup>
SODECAO	17,14	22 <sup>ème</sup>
CONAC	11,11	23 <sup>ème</sup>

Les données contenues dans le tableau ci-dessus révèlent que des 23 structures explorées, 17 réalisent un taux de représentation féminine supérieur ou égal à 30%. Dans certains cas comme ceux de l'ISMP et de l'ART, le Cameroun est très proche de l'objectif 50-50 de l'Union Africaine et des Nations Unies. Le CNRRPH a d'ailleurs dépassé la norme avec un taux représentation féminine de 53,84%.

Le FNE, l'ARSEL, ELECAM, l'INS, la SODECAO et la CONAC, dernières dans le classement, ont des efforts à faire pour atteindre au moins les 30%.





# CONCLUSION



Le Cameroun avance résolument vers l'atteinte de l'objectif mondial de l'égalité des sexes, objectif qui correspond aux idéaux de justice et d'égalité inscrits au cœur même de la politique de développement socio-politique du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA.

L'analyse situationnelle de l'occupation des responsabilités publiques au sein des administrations est une stratégie de stimulation des initiatives en vue d'accélérer l'atteinte de cet objectif noble.

Les éléments d'information compilés dans ce document renseignent sur les pas décisifs effectués dans ce domaine, et sur le chemin qu'il reste à parcourir, de même que sur les acteurs qui ont des efforts particuliers à faire pour permettre à la dynamique d'ensemble de produire l'effet escompté.

Comme ses devancières, la présente édition du Palmarès Genre n'a pu toucher que quelques administrations. Le poids institutionnel de ces structures est très loin d'être négligeable. Leurs réalités sont globalement extrapolables à certaines de celles qui n'ont pas été touchées par l'enquête. Le Gouvernement entend étendre l'investigation au plus grand nombre, aux services publics déconcentrés et aux collectivités locales décentralisées, selon une approche de publication annuelle de ce document. L'accompagnement hautement salué de l'UNESCO, et des autres partenaires intéressés par la promotion des droits des femmes constituera toujours un soutien indispensable.





**EQUIPE DE  
PRODUCTION**



**Supervision Générale :** Madame ABENA ONDOA née OBAMA  
Marie Thérèse,  
*Ministre de la Promotion de la Femme  
et de la Famille*

**Coordonnateur Général :** Monsieur MOUSSA AOUDOU,  
*Secrétaire Général*

**Coordonnateur Général-Adjoint :** Madame ANGOUING née NDANGA  
Françoise,  
*Inspecteur Général*

**Coordonnateur Technique :** Monsieur ABESOLO ASSEKO  
Calice,  
*Directeur de la Promotion Sociale de la  
Femme*

**Traduction :** Madame MOULIOM Béatrice,  
*Chef de la Cellule de Traduction*

**Appui institutionnel** Madame YOUSOUF Adjija, *Ministre,  
Présidente de la Commission Nationale  
de l'UNESCO*

### Représentants des Administrations :

ADMINISTRATIONS	POINT FOCAL GENRE OU REPRESENTANT
Services du Premier Ministre	EPOH ADYANG Clémence
Sénat	BISSECK Paulette
Assemblée Nationale	NGO NTAMACK Véronique
Ministère chargé de la Défense	BEYALA
Ministère chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat	AÏSSATOU ABDOULAYE
Ministère chargé des Marchés Publics	OUSMANOU
Ministère des Relations Extérieures	NGONO NDONGO
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	MAÏRO Elisabeth
Ministère de la Justice	MANKENTSOP Sylvie

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	MAGNE Anne Mélanie
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	SOSSO épouse ETOA MOUSSONGO
Ministère de l'Education de Base	- ATEMAJONG Justina épouse NJIKA - Helen ULE NGOE
Ministère des Enseignements Secondaires	- KOUESSO Ernestine - DAODOU BEKA R.
Ministère de l'Enseignement Supérieur	NGUINI CUSULE Solange
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	YANKALBE Dari
Ministère des Travaux Publics	MAPAMBA Epse MAMBOULA
Ministère des Postes et Télécommunications	KOUYAHBE Merveille
Ministère des Transports	ABENG Muriel
Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières	EKOKO Henriette
Ministère de l'Eau et de l'Energie	EBOT née AGBOR ETANG Caroline
Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain	BITSONG née TANGHA LEUKWI Annie
Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique	NKOH MEKONG Rosette
Ministère de la Communication	ESSAMA née MVONDO MBELE Elisabeth

Ministère du Tourisme et des Loisirs	BEKATE née SAPOUMA Marie
Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	THE NGAH Pauline Carole épouse MONDO
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	- BAMZOK MBADOBE Louissette Clémence - OWONO Marie Paule - MOUAHA Marie
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable	DJUAYONG ZEBONG
Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales	ALIOUM née HADIDJATOU AMADOU
Ministère des Forêts et de la Faune	AMBANI Epse BIALO Nadège Dorothée
Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille	-NGUEMBA Nathalie -ONGOLA Martine -KOUKREO MAÏPA WESPA -BEKONO Bernadette Françoise -MOTO YOUNG Francisca -ABENA Agnès Yolande -ESSIMBI Marie Bernadette -ENAMA ELOUNDOU Claude Alexis -TCHONKO WESSIDJAM Léon -EBALE MONEZE Chandel -BETAMBO NGOTTE J. Carmel -KENDEMEH Vivian Jioy -ONDOBO TSALA Yves -NTSANGA Alice Christiane -SANAMA Tarsile -NGOLLE NDOUMBE Daniel -BALLA née NNOMO Rosine Sergine -NGO MBOU épouse LOGMO -PENDA TIMBA Auguste Sylvain

Ministère de la Santé Publique	LEBA Scholastique
Ministère des Sports et de l'Éducation Physique	MAZOUME Marie Chantal
Ministère des Arts et de la Culture	- MINKOULOU Solange - DOUBE Blandine
Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique	ETOUNDI Cécile
Ministère des Affaires Sociales	MAKANI Marie Madeleine
Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	NGONGA Georgette
Cameroon And Télécommunications (CAMTEL)	ABOSSOLO Mireille
Société Nationale d'Investissements (SNI)	BIAKAN Joseph
Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunal (FEICOM)	NGOMO Julie
Centre National de Réhabilitation et de Rééducation des Personnes Handicapées (CNRRPH)	DJOUM Idrissa
Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL)	EDOUA Marie Liliane
Institut National de la Statistique (INS)	NIEKOU Rosalie
Fonds National de l'Emploi (FNE)	NNANG Thérèse
Cameroon Radio and Télévision (CRTV)	NGUETH Rosette
Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)	EPEE NDOLO Hermine
Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)	ENJEH MUGRI
Crédit foncier	BEYALA EYENGA Félicité

Institut Supérieur de Management Public (ISMP)	WANGA Marine
Agence de Régulation des Télécommunications (ART)	ZANGA Brigitte
Elections Cameroon (ELECAM)	BINTOU SARR
Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)	ELOUNDOU Flora

**Accompagnement technique et institutionnel :** M. MBALLA Jean-Claude,  
Membre de la Commission Nationale de l'UNESCO

**Secrétariat :** - ZAMBOU Rose (Secrétaire)  
- NYONSE Patricia Caroline (Agent).

